L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

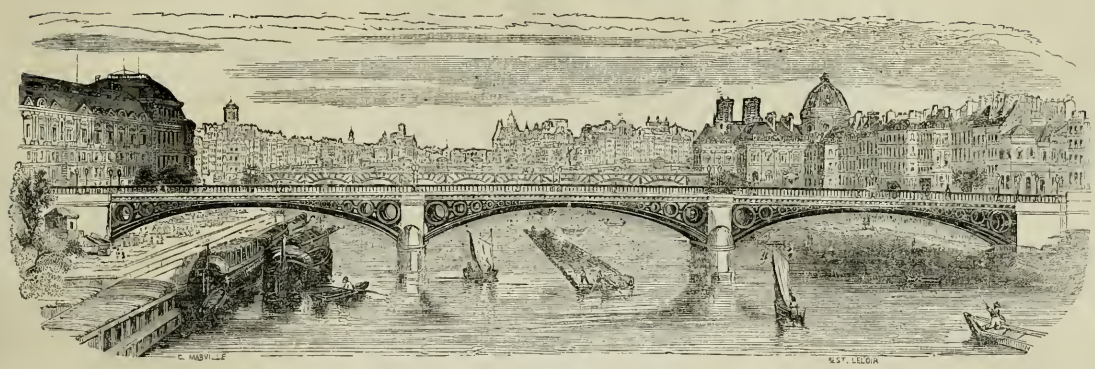

Ab. pour Paris. 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c.—La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 292. Vol. XII. — SAMEDI 30 SEPTEMBRE 1848.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 30 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portrait de M. Gagern, président du Parlement de Francfort.* — **Courrier de Paris.** — **Le banquet du 22 septembre.** *Banquet des Représentants dans le jardin du Chalet.* — **Caricatures de Cham.** — **Revue agricole.** — **Lettres d'un flâneur, XI.** — **Album moldo-valaque.** *Un consul général étranger en voyage*, d'après M. Doussault; *Dames volaques en costumes orientaux*; *Ruines de l'église catholique d'Argisch*; *Château de Dihrestem sur le Danube*; *La ville de Belgrade*, dessins de M. Bouquet; *Czerny-Georges, hospodar de Servie*; *La princesse Bibesco*; *Portrait et signature du sultan Abd-ul-Medjid.* — **Passions politiques**, par Francis Wey. — **Dieppe et Brighton.** *Fraternisation des gardes nationaux à Dieppe*; *Eglise d'Ango*; *Château de Longueville*; *Port de Dieppe*; *Pont-jetée à Brighton*; *Vue générale de Brighton*; *Carte du chemin de fer de Rouen à Dieppe.* — **Bulletin bibliographique.** — **Grand festival au Jardin de l'Elysée National**, *avec une gravure.* — **Rébus.**

Histoire de la semaine.

Ce n'est qu'au commencement de cette semaine que le résultat d'ensemble des réélections de septembre a été connu. Dans la *Charente-Inférieure*, dans la *Corse*, dans la *Moselle*, dans l'*Yonne*, M. Louis-Napoléon Bonaparte a été élu. Dans l'avant-dernier de ces départements il succède à M. Dornès ; dans les trois autres il est replacé sur une liste dont sa démission l'avait fait rayer.

Il en est de même pour le département de la *Seine* où M. Louis Bonaparte a obtenu une cinquième élection. Les deux autres élus, MM. Achille Fould et Raspail, remplacent M. Thiers et M. le général Duvivier.

Dans la *Haute-Loire*, M. Charbonnel, une autre victime des journées de juin, a eu pour successeur M. le général Rulhières, ancien pair de France, un des officiers du cadre de l'état-major-général frappés par le décret d'avril.

Dans le *Finistère*, c'est le nom de M. le colonel Lello qui est sorti de l'urne à une grande majorité.

Dans la *Gironde*, M. Molé succède à M. Thiers Il a été élu par 23,224 suffrages. Son concurrent, le procureur de la république du tribunal de Bordeaux, en a obtenu 15,471. M. Louis Bonaparte a recueilli là encore 3,420 voix. Les marches électorales semblent particulièrement, dans ce département, fatiguer les citoyens, car sur 173,778 électeurs inscrits, 146,606 avaient pris part au vote du 23 avril, 64,220 à celui de juin, et 45,525 seulement se sont rendus aux sections le 17 septembre.

Le département de la *Mayenne* a eu le bon esprit d'envoyer pour le représenter à l'Assemblée nationale M. Chambolle. La victoire a été débattue. L'élu a obtenu 24,239 voix ; son concurrent, M. de la Broïse, en a réuni 24,200. M. Louis Bonaparte a vu son nom figurer sur 2,661 bulletins.

Dans le *Nord*, M. le colonel Négrier a été nommé en remplacement de son si regrettable oncle, par 26,123 suffrages. M. Louis Bonaparte en a compté encore de ce côté 19,685. M. de Genoude, que nous retrouverons dans l'Hérault, 14,815.

L'*Orne* a élu M. de Vaudoré, candidat de l'ancien parti légitimiste. Le vainqueur n'a pourtant réuni que 10,619 voix sur 38,587 votants. MM. Hippolyte Passy et Mercier ont eu, le premier 7,852 voix, le second 6,238 appartenant à la même opinion. Dans l'Orne encore M. Louis Bonaparte a trouvé 9,734 partisans de son élection.

Le *Rhône* sera représenté par M. Rivet, qui a obtenu 41,850 suffrages. Son concurrent était M. Raspail, porté par les *voraces* de Lyon.

Dans le *Vaucluse*, M. Alphonse Gent, dont l'élection avait été annulée par l'Assemblée, a été réélu par 12,073 voix. Le défaut d'union a amené ce résultat, car les concurrents de M. Gent ont réuni ensemble un nombre de voix beaucoup plus considérable.

Le résultat de l'*Hérault* nous parvient. M. Laissac a été nommé à une forte majorité, contre M. de Genoude. On peut voir que les électeurs, déjà si fatigués d'opérations qui se succèdent à si peu d'intervalle et de déplacements continuels, vont avoir encore à procéder à des élections nouvelles dans quatre départements, par suite de la quintuple élection de M. Louis Bonaparte. On annonce que l'élu de Vaucluse, M. Gent, n'a pas pu survivre à une grave blessure qu'il a reçue le lendemain de sa nomination dans un duel au pistolet avec un rédacteur d'une feuille légitimiste qui se publie à Avignon. Enfin les départements du Tarn et du Calvados ont à remplacer MM. d'Aragon et Durand, décédés.

Plusieurs des nouveaux représentants ont déjà pris siége à l'Assemblée. M. Molé, M. Rivet, M. Achille Fould sont venus s'y asseoir les premiers. Mardi dernier M. Louis Bonaparte a assisté au rapport fait au nom du bureau chargé d'examiner les opérations électorales du département de l'Yonne. Le nouvel élu, qui au milieu d'un mouvement de curiosité très vive, était entré accompagné de l'ami de sa mère et du sien, son collègue M. Vieillard, et qui s'était assis à côté de ce représentant à la troisième travée de gauche, a, après la proclamation par le président de son admission, demandé la parole, que M. Marrast lui a accordée. Il est venu lire d'une voix forte quoique émue, un discours convenable et court, écouté avec intérêt.

Si le rapport sur les élections du département de la Seine ne pouvait plus soulever de question quant à M. Louis Bonaparte, qui venait d'être admis pour l'Yonne, il n'en était pas de même quant à un des deux autres élus de Paris. M. Raspail, en ce moment détenu à Vincennes, par suite de son arrestation en flagrant délit lors de l'attentat du 15 mai. Plusieurs questions se présentaient toutes très délicates, celles de savoir s'il y avait lieu d'ajourner l'admission jusqu'à l'issue du procès dans lequel M. Raspail est impliqué, ou bien si l'Assemblée, en admettant M. Raspail, autoriserait immédiatement la continuation des poursuites conformément à un réquisitoire déposé par M. le procureur-général, ou enfin si M. Raspail, étant déjà sous la main de la justice au moment de son élection, les poursuites continueraient de plein droit contre lui.

Le procureur-général, M. Corne, est venu soutenir cette dernière thèse avec force et talent. Il a parfaitement établi que les électeurs ayant pris leur élu sous un mandat de dépôt, ils l'avaient pris comme il était, et que l'Assemblée ne pouvait le recevoir que comme il avait été pris. Il a fait observer que s'il avait déposé un réquisitoire, c'est que ne pouvant prévoir l'opinion qu'elle adopterait, il avait dû, dans tous les cas et pour toute éventualité, sauve-garder les intérêts et l'action de la justice.

Les conclusions fort peu nettes du bureau, les explications contradictoires que plusieurs de ses membres ont apportées de ces conclusions à la tribune ; la tournure passionnée que messieurs de la Montagne ont voulu donner au débat, n'ont pas permis de résoudre cette grave question en s'appuyant sur les vrais principes et en les mettant en lumière. L'élection a été validée. M. Raspail a été admis, puis immédiatement, sur la demande du ministre de la justice, M. Marie, l'Assemblée, ayant déclaré l'urgence, a autorisé la continuation des poursuites contre M. Raspail. Le résultat est le même, mais le principe souffre.

Ces diverses résolutions ont été prises à une immense majorité. Vingt ou vingt-cinq montagnards, ayant en tête M. Ledru-Rollin, s'y sont seuls opposés. L'urgence surtout les indignait ! Ils voulaient que la demande d'autorisation fût renvoyée aux bureaux, et qu'on entendît M. Raspail avant de se prononcer. — *Nous l'avons entendu le 15 mai !* leur a répondu de son banc M. Dufaure.

Cette discussion a interrompu celle du projet de constitution qu'il nous faut reprendre

Monsieur de Gagern, président du Parlement de Francfort.

dre de notre côté. Nous avions dans notre dernier bulletin raconté l'insuccès de M. de Montalembert. M. de Falloux, dont les opinions sont beaucoup plus pratiques au point de vue gouvernemental que celles de son collègue, a voulu couvrir sa défaite, et lui a fait retirer son amendement; mais M. Dupin, qui est sans pitié même pour les vaincus, a accompagné cette retraite par une boutade qui se terminait par demander la liberté de l'enseignement, mais avec *la garantie de la loi et la surveillance de l'État*. Cette conclusion a été très favorablement accueillie par l'Assemblée.

Quelques discussions se sont partiellement engagées sur l'article relatif à la liberté de la presse. Quelques orateurs auraient voulu que la mesure du cautionnement fût associée à la proscription dont la censure est frappée. L'Assemblée s'est refusée à préjuger une question qui sera ultérieurement résolue par une loi spéciale. — La même réserve a prévalu en ce qui concerne la censure théâtrale et l'organisation de l'imprimerie.

L'article 9 ramenait encore la question de la liberté de l'enseignement. M. de Tracy n'a pas été plus heureux que M. de Montalembert; M. Barthélemy Saint-Hilaire, en lui répondant, s'est peut-être laissé aller à des formules trop absolues, mais M. Dufaure, au nom de la commission, a proclamé, comme M. Dupin la veille, mais d'un ton moins rogue, la liberté d'enseignement sous la réserve des conditions de capacité et de moralité qui seront fixées par les lois et sous la surveillance de l'État.

C'est presque sans discussion qu'ont été adoptés l'article 10 qui consacre l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics et qui abolit les titres et distinctions nobiliaires; — l'article 11 qui déclare l'inviolabilité de toutes les propriétés; — l'article 12 qui proscrit à jamais la confiscation; — l'article 13 qui garantit la liberté du travail et de l'industrie, et détermine sous quelles formes et dans quelles conditions s'exercera la protection qui a été promise au travail; — enfin l'article 14 qui proclame l'inviolabilité de la dette publique et de tous les engagements contractés par l'État.

L'article 15 était destiné à un plus long et plus éclatant débat et a un vote d'une plus grande portée politique. Cet article est relatif à la part que chaque citoyen doit supporter dans les charges de l'État, et la commission en le rédigeant s'était servie à dessein de termes qui réservaient complétement la question de savoir si l'impôt sera proportionnel ou progressif. Néanmoins cette réserve était déjà chose inquiétante pour le pays aux yeux de beaucoup de représentants. Un d'eux, M. Servières, a présenté un amendement pour faire trancher la question en faveur du système proportionnel, et il a soutenu sa proposition avec énergie, conviction et talent. M. Mathieu (de la Drôme) l'a combattue. S'il se fût borné à faire le procès à la proportionnalité telle qu'elle est aujourd'hui établie, il eût rencontré plus d'assentiment dans ses auditeurs; néanmoins la commission tenait toujours pour le vague de sa rédaction. MM. de Charencey et Lherbette avaient parlé contre l'impôt progressif, M. Guérin l'avait défendu, mais malgré cela la discussion ne semblait point faire de grands pas, quand est monté à la tribune le ministre des finances. M. Goudchaux déclarait prendre la parole comme représentant, quand le président du conseil se levant l'a autorisé à parler au nom du gouvernement. Le langage de M. Goudchaux, qui empruntait à cette déclaration une haute portée politique, a donné pleine satisfaction à ceux qui craignaient de voir le gouvernement s'engager dans des innovations financières menaçantes pour la propriété, et en même temps il a donné une juste satisfaction au désir de voir la proportionnalité sérieusement et équitablement appliquée. M. le ministre des finances a formellement demandé, au nom du gouvernement, qu'on modifiât l'article 15 en ces termes : « Chacun y contribue *en proportion* de ses facultés et de sa fortune. » M. Dufaure, au nom de la commission, a consenti à cet amendement, qui a été adopté au scrutin de division par 644 voix contre 96.

L'effet de resserrement de la majorité de l'Assemblée autour du pouvoir exécutif, par suite des déclarations du général Cavaignac et de M. Goudchaux dans cette occasion, a été immense. Peu de jours auparavant, le président du Conseil des ministres, sentant qu'une certaine froideur régnait dans les rapports du pouvoir avec la représentation, avait provoqué d'elle un vote de confiance. C'est une de ces satisfactions qui ne se refusent qu'à une administration qu'on est absolument résolu à renverser et surtout qu'on est en mesure de remplacer immédiatement. Il ne faut donc rien conclure de ces votes. Celui qu'il attendait n'a point été marchandé au général Cavaignac, mais la séance de lundi lui aura prouvé que les actes enlèvent les votes de confiance avec une toute autre puissance que les simples paroles.

La question de savoir si l'on aura une ou deux Chambres a commencé à être débattue à la fin de cette même séance de lundi. M. Duvergier de Hauranne, partisan de deux Chambres, a développé son opinion dans un discours solide et piquant. Beaucoup d'orateurs lui ont succédé, mais jusqu'au moment où nous écrivons, peu ont ajouté aux raisons qu'il a données. Quant à ceux qui les combattent, leur rôle est plus facile : l'opinion de l'Assemblée paraît faite d'avance, et la Chambre unique obtiendra une majorité considérable.

Elle l'a obtenue : la séance de mercredi a eu pour résultat le rejet de l'amendement de M. Duvergier de Hauranne à la majorité de 530 voix contre 289. La question a été débattue, dans cette séance, entre M. de Lamartine et M. Odilon-Barrot avec une vérité, une profondeur, une sincérité très rares dans les discussions parlementaires. C'est au nom des périls du pays et de la société que M. de Lamartine a réclamé une seule Chambre; c'est pour parer avec plus de rapidité et de vigueur aux coups qu'à chaque instant les factions peuvent tenter de porter à l'ordre politique et social : c'est l'établissement d'une dictature parlementaire que M. de Lamartine a demandé. Dans quatre ans j'hésiterais peut-être, a dit l'orateur; aujourd'hui je ne comprends pas qu'on hésite. Il s'agit bien de calculer le mécanisme des ressorts les plus favorables au jeu régulier des pouvoirs! Il s'agit de réunir dans une seule Chambre toute la force, toute la volonté, toute la souveraineté de la France pour écraser les factions, soit celles qui menacent la propriété et la famille, soit celles qui ne conçoivent la République qu'appuyée sur les assignats et sur l'échafaud, soit celles qui rêvent la chimère d'un trône impérial ou d'une contre-révolution. — Qu'auriez-vous fait des deux Chambres dans les journées de juin, quand il fallait que les décrets du pouvoir législatif frappassent comme la foudre et qu'ils fussent présentés, rendus publics, exécutés dans la même heure!

M. de Lamartine a parlé en homme d'État avec une éloquence et une magnificence de langage qui étonne toujours, quoiqu'on s'y attende, quand il prend la parole dans les grandes et solennelles discussions. Cependant l'effet produit par ce discours n'a point paralysé celui du discours de M. Odilon Barrot, qui s'était chargé de répondre. Si M. Odilon Barrot n'a pas triomphé dans le vote, si les deux Chambres ont succombé malgré son admirable défense, la faute en est aux circonstances. Le discours de M. Odilon Barrot restera comme un monument de raison et d'éloquence. Quand on voudra revenir aux principes de la liberté, quand on voudra constituer la République, non pour la guerre, mais pour la paix et pour l'ordre, quand les factions seront vaincues ou qu'elles auront désespéré, on reviendra au discours de M. Odilon Barrot.

M. Dupin, au nom de la majorité de la Commission, a répondu à M. Odilon Barrot; mais tout avait été dit entre M. Odilon Barrot et M. de Lamartine. Le discours de M. Dupin pourra être également rappelé un jour; mais ce sera pour mettre ce discours en contradiction avec M. Dupin.

Un jeune député, M. Rouher, avait ouvert la séance en défendant le système des deux Chambres avec un vrai talent.

Le discours de M. Odilon Barrot a été souvent interrompu par des interjections descendant de la Montagne; laissons cette joie à la Montagne : ses orateurs deviennent fous, ses *loustics* n'en sont pas plus spirituels.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a proposé un amendement portant que le pouvoir législatif est délégué *provisoirement* à une seule Chambre. Cet amendement, qui est une transaction honorable, doit être discuté dans la séance de jeudi, et le sort qui l'attend n'est pas douteux.

Dans ses séances consacrées à l'ordre du jour courant, l'Assemblée a voté un décret qui appelle l'État à concourir, par une subvention extraordinaire de 6 000,000, à l'achèvement et à l'entretien des chemins vicinaux. Elle a de plus entendu la discussion générale sur le projet d'enseignement agricole, discussion à la suite de laquelle l'ajournement de ce projet avait été demandé. Cette proposition a été repoussée et l'on passera à la fin de cette semaine à l'examen des articles.

Outre les harangues que l'Assemblée nationale a entendues, il en est une autre que quelques-uns de ses membres, ceux qui siégent sur la crête, sont allés applaudir au Chalet le premier jour de l'*An cinquante-sept de la République française*, ou, comme nous disons nous autres réactionnaires, le 22 du mois dernier. Si le repas était aussi épicé que le discours de M. Ledru-Rollin, la consommation des liquides a dû être effrayante. L'ancien membre du gouvernement provisoire a été sans pitié, il a même traité fort durement l'impôt des quarante-cinq centimes. Est-ce qu'on aurait mis son nom au bas de ce décret pour lui jouer pièce?

Les nouvelles de l'étranger ont fait connaître cette semaine plusieurs faits importants. Des désordres sanglants ont éclaté à Francfort aussitôt après que le vote du parlement national, sur la question de l'armistice de Malmoe, fut connu. Deux représentants ont été tués. La lutte, parfois interrompue, a duré trois jours. La victoire est demeurée à la majorité de l'Assemblée. Mais, à côté de cette victoire ou de cette trêve, il nous faut mentionner l'agitation qui continue à Vienne, qui prend des proportions alarmantes dans la Prusse-Rhénane, surtout à Cologne, sa capitale et qui paraît mettre tout en question dans le grand-duché de Bade.

Les nouvelles de la Hongrie sont assez contradictoires. Ce qui est constant c'est qu'à Vienne la diète a refusé d'intervenir dans la querelle entre les Hongrois et le pouvoir impérial.

A Berlin, le ministère formé sous la présidence du général de Pfuel s'est présenté à l'Assemblée nationale et y a exposé son programme. En promettant de combattre toute tentative réactionnaire, le nouveau cabinet prend aussi l'engagement de défendre plus sincèrement, et surtout plus courageusement que ses prédécesseurs ne l'ont fait, les prérogatives nécessaires de la royauté et du pouvoir exécutif. Cette déclaration a produit une sensation très vive dans la ville. Le parti extrême, déjà irrité par la concentration de troupes opérée depuis quelques jours autour de Berlin, et par la nomination du général de Wrangel au commandement de cette armée, s'agite et fait des efforts pour déterminer une nouvelle explosion. La situation commence à devenir très critique de ce côté.

L'armistice réclamé par les amiraux anglais et français a été accepté simultanément par le roi de Naples et le gouvernement provisoire de Palerme. Plusieurs villes importantes ont fait leur soumission à l'autorité royale.

L'insurrection de Livourne paraît être définitivement calmée; par un ordre du jour daté du 17 septembre, le grand-duc de Toscane a renvoyé chez eux les gardes nationaux qui étaient accourus à Pise pour y défendre son gouvernement. Il ne croit plus avoir besoin de leurs services.

A Rome, le souverain pontife vient de constituer un nouveau ministère choisi par M. Rossi, chargé de l'intérieur. M. Rossi est l'ancien ambassadeur de France, qui, après être né Italien, est devenu Suisse, Français, et qui est Romain pour le moment actuel.

Les abonnements
à L'ILLUSTRATION
qui expirent le 1er Octobre *doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point interruption dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries. — ou envoyer* franco *un bon sur Paris, à l'ordre de*
A. LECHEVALIER ET Cie,
rue Richelieu, 60.

Courrier de Paris.

Si vous vous rappelez notre automne des anciens jours, c'était la saison des plaisirs candides et des joies paisibles, peu de paroles et encore moins d'actions; l'heureux temps que c'était pour les esprits qui se contentent de peu! Plus d'affaires ni de soucis; on allait rêver à la campagne dans les grands bois, ou bien s'ébattre dans les champs et cueillir la grappe encore verdelette; le théâtre élevait à peine une voix timide pendant ce fortuné mois de septembre, béni des amants, des chasseurs et des écoliers, c'était bien la belle saison, celle du repos et des bonheurs tempérés. Même notre saison était si douce, elle avait l'humeur si commode et si avenante, elle rendait son monde si heureux qu'on avait lini par la traiter comme on traite les bonnes âmes et les gens de trop facile composition. C'était bien encore une beauté, mais une beauté sur le retour, qui, pour plaire, avait besoin des ressources de la toilette; elle avait beau prodiguer ses trésors et déployer ses splendeurs, c'est-à-dire la sérénité de son ciel, le doux éclat de ses nuits, et s'embellir de sa couronne de pampres, de prés verts et d'arbres dorés, ce n'était déjà plus que la pâle automne, comme disent les élégiaques, et qui, sous prétexte de se prêter à tous les bonheurs, ne pouvait en assurer aucun. Déjà fort attristée dans les champs où elle soufflait le froid et le chaud dans la même journée, elle n'était pas supportable dans la ville où elle prolongeait la disette des plus grands biens, tels que le spectacle du forum, l'éloquence du barreau et les enchantements du salon.

Mais enfin les plus difficiles doivent être réconciliés avec notre automne, et ils ne l'accuseront pas de tiédeur. Ceux de nos Parisiens qui, comme les grenouilles de la fable, demandaient un roi, c'est-à-dire une saison ardente et insatiable, doivent être contents, l'automne les dévore. On lui reprochait de n'avoir aucune physionomie, et elle les a toutes; de s'endormir dans la molesse, et jamais elle ne fut plus agitée; de n'offrir que des plaisirs d'écoliers, et voilà qu'elle en jette à tout le monde.

Pour ne parler que de la présente semaine, les politiques ont eu le dîner du Chalet, les rentiers la surprise du payement de leur semestre; voici pour les dilettanti la rentrée de la troupe italienne, pour les badauds des exercices militaires et des ascensions; les dîners de cérémonie s'enchaînent aux concerts d'agrément; s'il est permis de comparer le monde à un spectacle et d'envisager Paris comme une scène où se joue la comédie en tout genre, nous dirons que toutes ses troupes ont donné.

Au premier rang et dans le genre terrible, nous avons eu une représentation donnée par les alarmistes. On sait qu'en général les inventions de ces messieurs sont peu goûtées, il est vrai qu'ils s'entendent médiocrement à varier leur répertoire. Pour cette fois cependant il ne s'agissait pas de la fameuse mine qui va sauter et que le bon sens public évente si vite, il ne s'agissait pas davantage du massacre à domicile qui aura lieu incessamment, ni de l'empoisonnement des bornes-fontaines, ni de la falsification de la tisane populaire, et autres assertions semblables qui tendent à détruire la confiance que les Parisiens ont eue jusqu'à présent dans leurs marchands de coco; nos alarmistes s'en tenaient à un simple enlèvement. Sur le signal donné par un Romulus de la république rouge, cinquante Romains de la Montagne devaient enlever cette nation sabine des modérés, dite *réunion* de la rue de Poitiers, qui ne compte guère moins de trois cents membres. Du reste, les ravisseurs devaient y mettre des procédés, et les victimes n'auraient été plongées dans d'affreux cachots qu'avec les égards dus à leur titre de représentant. Cent citadines étaient commandées pour le transport des prisonniers, disent toujours les alarmistes, et si ce tour de force a manqué son effet, il faut l'attribuer à la pusillanimité de ceux des conjurés qui n'ont pas trouvé toute la garantie désirable dans leurs moyens d'exécution. En même temps, et à une autre heu-

nion, les femmes se laissaient enlever..... le droit d'assister à un club où ces dames venaient affublées du costume masculin : « Au moment où la préfecture de police fut instituée, dit à ce sujet l'historien du Consulat et de l'Empire, le désordre était partout; beaucoup de femmes avaient quitté les habits de leur sexe, on leur enjoignit de les reprendre, attendu (ce sont les expressions du préambule) que les femmes travesties sont exposées à une infinité de désagréments et même aux méprises des agents. » Une prescription de bienséance imposée aux anciens clubs, alors surtout que le beau sexe les fréquentait, c'était celle qui formulait cette clause sacramentelle : *Une mise décente est de rigueur*. On ne saurait trop la rappeler aux orateurs de club qui abordent la tribune dans une tenue insuffisante. L'un de ces enflammés ayant fait l'autre jour un accroc à son vêtement essentiel, dans la chaleur de l'improvisation, le président voulut lui ôter la parole : « Laissez-le parler, dirent les assistants, un sans-culotte peut bien s'exprimer *in naturalibus*. » Un alarmiste vous dirait que le nombre s'accroît de ces réunions où se propagent et se prêchent les doctrines de Tragaldabas-Proudhon ; la vérité la plus vraie cependant, c'est que les adeptes se dégoûtent fort de cette viande creuse, et que les plus grands prédicants, déserteurs de la capitale, s'en vont transportant leurs prêches dans les bourgades de la banlieue. L'un d'eux disait hier : « Nous avons commencé par Montmartre et nous finirons par Charenton. »

Voici quelque chose de plus réjouissant et de plus neuf : des gardes nationaux de Paris qui reviennent de Londres, où ils sont entrés le sabre au poing et le drapeau tricolore en tête, et John Bull a fait le meilleur accueil à nos compatriotes. Ils ont chanté la *Marseillaise*, et on leur a répondu par *God save the king*, en vertu de l'entente cordiale. Le drapeau d'Austerlitz et de Wagram, qui est hélas! celui de Waterloo, salué et applaudi par l'aristocratique Angleterre, n'est-ce pas là un petit fait plein d'enseignements? Nos Français ravis et enchantés, bien que harassés de fatigue, se sont laissé conduire par leurs hôtes à la Bourse, aux Docks, à Westminster; six heures de monuments forcés, ce n'était pas trop pour reconnaître cette gracieuse hospitalité de nos éternels ennemis. Dans West-End, une autre surprise, celle de la collation leur était réservée. L'hôtel, ou plutôt le palais où on les héberge, est étincelant de dorures; sur les murailles tapissées, ils retrouvent l'image et les insignes de leur pays, partout éclatent les initiales *R. F* qui se détachent en lettres monstres et en ronde-bosse sur l'ivoire et la porcelaine, si bien qu'ils se croient encore en France; on leur permet cette illusion jusqu'au moment où un indiscret leur révèle la véritable signification de ces majuscules *R. F.*, c'est-à-dire Rothschild frères. C'est ainsi qu'on passe la Manche et qu'on se retrouve dans la rue Lafitte.

A propos de rues, quand fera-t-on cesser la confusion qui règne dans les noms attribués à ces voies de communication? Telle a deux noms, une autre en compte trois, par compensation il en est d'anonymes, exemple, la rue ci-devant Rambuteau, baptisée Barbès et que les habitants intitulent au gré de leur envie, selon la nuance de leur opinion et la préférence de leur politique. On s'est élevé déjà et on ne manquera pas de s'élever encore contre cette autre coutume non moins perturbatrice de débaptiser des rues anciennes pour leur appliquer le nom de personnages vivants. Le moindre inconvénient de ces substitutions, c'est de donner lieu à des réclamations sans fin; quelquefois d'ailleurs vous croyez ne frapper qu'une étiquette insignifiante et même ridicule, et il se trouve que vous attentez à une illustration. C'est ainsi qu'un contribuable prend fait et cause pour la mémoire de son aïeul, l'illustre Coquenard, supplanté par Lamartine. On ne saurait trop approuver ce noble orgueil de famille sans lequel tant de grands noms périraient, et après cet exemple personne assurément n'osera plus voter le moindre changement, pas même celui de la rue *Aulard*, un nom peu noble, mais qui fut, peut-être, celui d'un glorieux charcutier. « Immortalisons nos concitoyens, a dit Fouché dans un rapport connu, mais que ce ne soit pas aux dépens d'autres immortels, et ne soulrons pas le cumul. » Par ces paroles généreuses, Fouché voulait dénoncer sans doute l'aéronaute Montgolfier, qui a donné son nom à plusieurs de nos rues.

Notre temps a vu partir tant de ballons, qu'il n'accorde presque plus d'attention à ceux qui cherchent la gloire sur cette route-là. L'intrepide M. Green, qui s'élève de l'Hippodrome tous les dimanches et part pour les étoiles comme s'il s'agissait d'aller à Nanterre, aura quelque peine à laisser son nom dans la mémoire des hommes. La curiosité publique a tant d'autres dérivatifs qu'elle n'a pas songé seulement à connaître le nom des quatre audacieux qui l'accompagnaient dans son voyage. Cependant avec un peu de bonne volonté on peut comparer cette ascens on à celle qui mit en l'air la ville de Lyon en 1784, il est vrai que c'était la première. Montgolfier, qui montrait le chemin a Green et à tant d'autres, s'éleva des Brotteaux en compagnie du prince de Ligne, du comte de Laurencin et du marquis de Bassompierre, et sous les yeux de trois cent mille spectateurs. Ballotté d'un bout de la ville à l'autre et jeté finalement, par un coup de vent, jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône, il alla s'abattre, plus rudement que M. Green, dans un marais, mais aussi avec infiniment plus de gloire. L'un de ses compagnons avait le nez cassé, un autre était manchot, et Montgolfier lui-même en devint breche-dent, et c'est dans cet état victorieux qu'ils furent ramenés en triomphe à l'Hôtel-de-ville. L'année précédente, l'expérience de la *montgolfière* avait eu lieu à Paris, au Champ-de-Mars, où les frères Joseph et Bernard Montgolfier s'étaient vus couronnés en présence de la population et de toute la cour, et Grimm n'a pas manqué de signaler tout au long l'événement dans son journal. Devant tant de gloire où en serait pourtant M. Green, nonobstant sa soixante-quinzième ascension, si l'Hippodrome ne prêtait pas à la nacelle de l'*aéronaute* le lest de ses exercices équestres, si surtout l'*Illustration* ne l'aidait pas à gonfler son ballon? Il n'y a pas longtemps que la veuve du dernier de ces Montgolfier a quitté ce bas monde après avoir fait une chose aussi rare assurément que l'invention de sa famille, c'est d'avoir vécu plus de cent ans.

Je ne sais plus quel philosophe, qui n'était pas un grand philosophe, prétend qu'il faut choisir son moment pour mourir, et mettre de l'a-propos dans ce dernier acte, faute de quoi, le plus célèbre risque fort de s'en aller comme il était venu, sans plus de bruit et de fanfares. C'est le cas d'un vieux de la vieille Comédie, de cet excellent Armand Dailly, qui vient de mourir; il a mal pris son temps. D'abord, il avait quitté le théâtre depuis plusieurs années, et le meilleur moyen de n'être pas oublié, c'est assurément de se montrer toujours en scène; demandez aux comédiens et même à ceux qui ne le sont pas. Armand Dailly vit de beaux jours au Théâtre-Français, où son naturel, sa joyeuse humeur et sa gaieté le faisaient applaudir à côté de Monrose, de Samson et des autres de la bonne tribu et de la belle lignée comique. Tout Frontin qu'il était d'origine et de vocation, Armand n'arriva pourtant qu'assez tard au sanctuaire de la rue Richelieu, et son existence de comédien est un roman à plusieurs chapitres. Le premier s'ouvre en province, et il devait égayer plus d'un chef-lieu avant de faire rire Paris, et il l'égayait si bien que le bruit des éclats de rire parvint jusqu'à Picard, alors directeur de l'Odéon, qui prit Armand pour son théâtre et lui donna des rôles à sa taille. On se souvient peut-être de ces joyeuses suirées des *Deux Philibert* et du *Voyage à Dieppe*, où Armand Dailly faisait merveilles sous la livrée de Gaspard et sous la redingote de Derbelin; il était naïf, gai, plaisant et comique sans effort, dans cette comédie de Picard, si naturellement plaisante et rieuse. Quand la Comédie-Française l'eut appelé a elle, Armand se livra tout entier au culte de ces vieux maîtres toujours jeunes, qui s'appellent Molière, Dancourt et Regnard, et il mit à leur service et jusqu'a la fin ce naturel exquis, cette allure franche et cette verve joyeuse que nous avons si souvent applaudie. Comme Talma, comme Monrose, comme les plus renommés et les plus habiles, le vœu d'Armand Dailly eût été de mourir sur son champ de bataille et de jouer la comédie jusqu'à la dernière extrémité; mais sa mémoire devenait rebelle et son oreille paresseuse, et les infirmités hâtèrent pour lui l'heure de la retraite. On voit qu'il ne devait pas mourir tout-à-fait oublié.

Les théâtres qui font leur provision d'hiver ne se mettent pas en grands frais de nouveautés; la Montansier s'est montrée la seule prodigue entre toutes les scènes secondaires. *Agénor le Dangereux* vous représente un béotien de Paris, cherchant partout des propriétés à vendre et par conséquent à acheter, a l'effet d'y découvrir des truffes. En courant par monts et par vaux à la recherche du tubercule parfumé, il tombe dans le traquenard d'une famille de petits bourgeois qui lui cède, moyennant deux cent mille francs, une propriété qui en vaut bien le quart. Mais le marché ne tient pas, pourquoi? Agénor n'est pas le Dangereux pour rien. Il effarouche la pudeur d'une belle-mère dont l'âge mûr date des Cosaques et ses précédents de Lovelace supposé épouvantent l'expérience d'une veuve qui rêve des secondes noces. Mais Agénor arrache un secret par-ci, usurpe une confidence par-là et fait si bien que la propriété, la veuve et les truffes lui restent. Le dénoûment a été entrelardé de sifflets, mais la Montansier ne peut pas se flatter d'avoir deux succès par semaine, c'est bien assez d'avoir enlevé celui du *Camp de Saint-Maur*, à la pointe du nez d'Alcide Tousez et au fil de la baïonnette que manie très-gentiment mademoiselle Schwaneck. La pièce ressemble à toutes les pièces où l'on a planté des soldats et où viennent des grisettes. On y voit un colonel qui dit à un troupier libertin : « Pacot, j'aurai l'œil sur toi! » et un grognard de sergent qui dit au petit de la mobile : « Tu m'as sauvé la vie, sois mon fils! » On y voit aussi un mari qui cultive le calembour, et sa femme qui cultive les sous-lieutenants, pendant qu'une tante folichonne se jette à corps perdu dans les joies du cancan, ce qui inspire naturellement au *calembourgeois* ce double coq-à-l'âne : « Je ne m'attendais pas à trouver ma tante parmi tant d'autres (tentes) et enfin : j'étais venu pour voir le camp, et on me montre le cancan. »

Quant au drame joué au Théâtre-Français et qui s'intitule *Blaise Pascal*, vous concevez qu'on n'y saurait trouver le plus petit mot pour rire. D'une historiette recueillie par Bayle, il réulterait que Pascal fut amoureux : c'est sur ce fondement très fragile que l'auteur a bâti ses quatre actes qui se passent dans l'enceinte de Port-Royal. La passion du grand homme, mademoiselle de La Fare, y est novice : elle a vu Pascal aux fêtes de Versailles (elle veut dire Saint-Germain), et *un regard a été le lien de leurs cœurs*. Pascal a demandé la main de Marie, qu'on lui a refusée. Séparés par la volonté de ce frère sans pitié, des que les deux amants se retrouvent à leur insu dans ce couvent de Port-Royal, ils n'ont rien de plus pressé que de mêler leurs soupirs et leurs larmes; Marie va même jusqu'à accorder un rendez-vous nocturne à son amant, ainsi marche l'action parmi des aspirations à la grâce et des citations des *Provinciales*. Angélique Arnauld, cette fière et rigide abbesse, s'adoucit singulièrement dans ce drame; elle se fait la complaisante de ces amours impossibles, et va même jusqu'à suggérer à Pascal de demander la main de Marie une seconde fois : l'occasion est favorable, et voici venir le marquis de La Fare, le frère de la victime. Ce marquis est encore plus sacripant qu'il n'en a l'air : envoyé par le roi pour exécuter la sentence que la Sorbonne a rendue contre l'abbaye *fermée de si bonnes murailles*, comme dit Racine, La Fare s'acquitte de la commission avec une brutalité de procédés qui le met tout de suite à la hauteur des plus violents tyrans de mélodrame, après quoi Pascal vient lui réitérer sa demande à brûle-pourpoint, et on vous l'accueille plus rudement encore que madame Angélique. Le gentilhomme insulte le savant, lui jette son gant au visage et finit par le menacer d'une lettre de cachet; mais Pascal a un bon ange qui veille, Pascal est protégé par un frère (de lait), et il se trouve que ce Bernard a sauvé la vie au marquis dans les guerres civiles, et que le marquis n'a rien à lui refuser, de sorte que le frère donne son consentement au mariage de la sœur, et tout cela se passe en plein Port-Royal, dans cette maison si austère et si grave, sous les yeux des jeunes religieuses, de l'assentiment de Saint-Cyran et avec la bénédiction de madame Angélique; c'est une grande surprise, mais pas plus surprenante que celle du dénoûment, et en vérité c'est le cas de dire que la fin justifie les moyens. Marie, échappée aux rigueurs du cloître, Marie aimée de Pascal et prête à l'épouser, succombe aux émotions de ce grand bonheur qui lui tombe du ciel : on la voit se troubler, pâlir, chanceler, et à son tour Pascal ne peut supporter cette vue lamentable; alors nous avons le spectacle de deux agonies qui se débattent, c'est l'agonie de Marie, c'est l'agonie de Pascal ou du moins celle de sa raison.

Je puis bien le porter, moi qui porte le monde,

dit le grand homme à Marie, et de ce moment on comprend qu'il est tout-à-fait fou.

Blaise Pascal est un personnage assurément fort peu dramatique, surtout au point de vue où M. Costa (c'est le nom de l'auteur) l'a envisagé; en outre cette introduction de ce grand nom et des grandes choses de *Port-Royal* dans une amourette, est loin d'être heureuse; on pourrait s'étonner aussi du rôle de comparses mais que la fantaisie de l'auteur impose au terrible Saint-Cyran et à la tière Angélique; car si la reproduction fidèle de l'histoire ou de la biographie n'est pas de première nécessité dans le drame, le drame ne gagnera jamais rien à défigurer les éléments de la réalité. Ces restrictions faites, on a pu légitimement applaudir dans ce coup d'essai quelque entente de la scène, et une facilité et parfois une élégance de versification très méritoires. Bref cet ouvrage surchargé de personnages ascétiques et d'autant plus ingrats, a été joué avec le zèle, l'ensemble et le talent qui distinguent MM. les comédiens français

Le Banquet du 22 septembre.

C'est une grande date que le 22 septembre; elle correspond au 1er vendémiaire, qui fut le point de départ de la nouvelle année et de l'ère républicaine, après que l'une et l'autre eurent été instituées par l'Assemblée nationale de 1792.

Nous avons donc inauguré, jeudi dernier, l'*an* 57 de la République française, et c'est en commémoration de cette grande ère qu'une portion des membres de l'Assemblée nationale, à laquelle s'était adjoint un certain nombre de citoyens appartenant pour la plupart à la presse et aux opinions démocratiques radicales, s'est, le 22 septembre, réunie au jardin des Champs-Élysées dit le *Chalet*, autour d'un modeste banquet dont la *fraternité* faisait l'essentiel, sinon le seul luxe.

Pourquoi une partie de l'Assemblée seulement, et pourquoi pas tout entière, après surtout le vote de *conciliation* qui avait, dans la journée même, rallié par un ordre du jour motivé toutes les fractions de la Chambre? Solenniser l'avènement de la République, ce n'est pas une question de partis. Il paraît néanmoins que l'on n'a pu s'entendre, car cent cinquante ou deux cents membres seulement de la gauche et de l'extrême gauche, habitués des mêmes bancs, se sont assis à une même table de quatre cents couverts environ, préparée sous l'immense tente où s'abritent les spectateurs, durant les représentations et les exhibitions plus ou moins foraines du petit théâtre du Chalet.

Ainsi circonscrite, cette réunion, qui eût pu emprunter à l'unanimité un caractère national, se réduisait, ce que nous regrettons, à une manifestation politique. On n'y remarquait aucun des hommes ni du gouvernement, ni de la rue de Poitiers, et, bien que l'on eût répandu, entre autres bruits, que le général Cavaignac et M. Sénard devaient s'y montrer tous les deux, ni l'un ni l'autre n'a paru.

Cela s'explique de soi-même. Le banquet était présidé par M. Audry de Puyraveau; et M. Ledru-Rollin, qui s'unit de plus en plus avec la Montagne, devait en être l'orateur.

On est parti avant six heures de la salle des Pas-Perdus, pour se rendre à celle du festin, dont l'ornementation ne brillait guère que par une simplicité toute républicaine. Quant au banquet, ce n'était pas précisément le brouet noir, mais peu s'en faut. On sait qu'en général ces sortes de solennités se recommandent médiocrement par le côté gastronomique. Néanmoins, la vie politique étant insuffisante à soutenir son homme, il y faut joindre forcément un réconfort d'autre nature. Il courait sur nos têtes un petit vent de montagne fait pour aiguiser l'appétit. Aussi les convives, à jeun depuis une demi-heure devant six longues tables surchargées de biscuits et de pâtisseries douteuses qui flairaient le festin d'opéra-comique, ont-ils frémi quand on leur a annoncé que, de par l'ordre supérieur des commissaires, le potage ne ferait son apparition qu'à sept heures précises. Cette partie seule du programme a été scrupuleusement remplie. On avait calculé sur une séance close à six heures et demie seulement, et il est clair que l'on avait compté sur moins d'appétit et plus de zèle de la part des législateurs; mais le vote de *conciliation* avait précisément abrégé ce jour-là la discussion parlementaire. Le mot du reste paraît devoir faire fortune; car j'entends près de moi deux de nos honorables demander au garçon, par mégarde, deux verres de *conciliation* (traduisez par : mélange d'absinthe et d'anisette) pour se faire prendre patience. Autrefois cela s'appelait populairement *consolation*. Autres temps, autres substantifs. Le mot fera le tour des tables. Les hom-

mes sont aujourd'hui semblables à Niobé, qui ne voulait pas être consolée. Ils sont trop heureux pour cela.

Enfin, le potage désiré se montre, suivi d'un repas servi par M. L'Amiral, grand restaurateur politique, qui fait banquets démocratiques, réformistes, phalanstériens et autres, et va en ville, le tout à des prix modérés. Il était temps; car, un peu plus, le bord de ce bon M. L'Amiral n'était qu'un vaste radeau de *Méduse*, et, dans un dîner fraternel, il eût été de mauvais goût de se manger les uns les autres. Il y a eu moins de profusion que de confusion dans le service, et le rôt a manqué, ainsi que la marée, sur plus d'une table, sans qu'à notre connaissance du moins il en soit résulté mort d'homme, ce dont nous nous félicitons. Mais cela est inévitable, ou du moins cela n'a jamais pu être évité en semblables réunions, ce qui par parenthèse nous inspire de graves inquiétudes pour l'organisation des banquets de cent et quelques mille couverts promis par le divin Fourier. Il est vrai que nous vagissons encore dans les langes d'une pâle et étroite civilisation culinaire.

Mais laissons de côté ces vulgaires détails, et venons à l'objet véritable, c'est-à-dire au côté politique de la réunion.

M. Audry de Puyraveau, placé à l'extrémité de la table du milieu entre MM. Ledru-Rollin et Flocon, a inauguré la séance en prononçant d'une voix ferme encore, une allocution de circonstance.

« *Vive la République démocratique!* » s'est écrié en terminant M. Audry de Puyraveau,—« *Et sociale!* » ont ajouté par manière de répons quelques voix intrépides, mais isolées. Un petit incident a fait naître un sourire exempt de toute raillerie aux lèvres de la réunion. Au moment même où le vénérable président appuyait sur la *cécité* et l'*aveuglement* de ceux qui ne reconnaissent pas la vérité républicaine, il a eu lui-même beaucoup de peine à déchiffrer, et s'est vu sur le point d'interrompre, faute d'un suffisant luminaire, la suite de son discours écrit.

Il n'y a eu, au reste, que deux harangues, et cette diminution d'éloquence constate un progrès dans l'art du banquet. Le Bénédicité, comme on vient de le voir, était échu à l'honorable M. Audry de Puyraveau, et c'est M. Ledru-Rollin qui, au moment où l'on débouchait le champagne, s'est chargé de dire les grâces.

M. Ledru-Rollin a fait, dans un toast très étendu, ce qu'on nomme un *discours-ministre*, en ce sens qu'il a pris texte de la réunion et de son objet pour développer ses théories et les principes de gouvernement qu'il appliquerait s'il remontait au pouvoir.

Il a débuté en ces termes :

« Citoyens,

» A l'anniversaire du 22 septembre 1792! à cette mémorable journée où la Convention proclama la République dans le palais même où la veille elle avait aboli la royauté!

» Oui, à la République que nos pères ont décrétée et que nous avons mission de rendre à jamais durable, en lui donnant dans les institutions sociales une base indestructible! (*Applaudissements.*)

» A la République génie protecteur des peuples, qui comme nous poussent un cri de délivrance! A la République vengeresse des déshérités de la grande famille humaine qui, à notre exemple, arborent le drapeau démocratique et sont traqués par les derniers représentants des vieilles aristocraties! (*Bravos.*)

» Citoyens, je dis : A la République consolidée par les institutions sociales; car, nous qui sommes ici, nous sentons que si le législateur ne la fait pas pénétrer profondément dans les lois, dans les mœurs, nous n'aurons encore que le mot sans la chose : aussi infortunés que nos pères qui n'en

Banquet des Représentants démocrates dans le Jardin du Chalet, le 22 septembre 1848.

furent que les prophètes et ne virent jamais la Terre-Promise qu'ils ne purent que nous montrer du doigt. (*Bravos.*) Oh! sans doute, on nous dira : Vos folles espérances, c'est le socialisme. Vieille querelle faite aussi à nos devanciers, et à laquelle ils répondirent par les bienfaits dont nous jouissons aujourd'hui.

» Le socialisme!... Quand, pour rendre à l'homme le noble exercice de toutes ses facultés, ils ont eu la pensée d'abolir les vœux monastiques, était-ce du socialisme ou de la politique? Quand, mettant la loi d'accord avec la nature, ils ont uniformisé la situation de tous les enfants, en faisant passer le niveau de la loi sur l'inégalité des successions, était-ce du socialisme ou de la politique? Quand, malgré les déchaînements du clergé et de la noblesse, ils établissaient l'égalité de l'impôt, et Dieu sait au milieu de quels obstacles! faisaient-ils du socialisme ou de la politique? Quand ils ont fait cesser l'asservissement de l'industrie, en brisant les liens des vieilles maîtrises, était-ce du socialisme ou de la politique? Quand ils ont divisé à l'infini la propriété cléricale, communale, nobiliaire pour faire de toutes ces parcelles, sous les pieds de l'homme, autant d'instruments de liberté, était-ce du socialisme? C'était de la République! Quel est donc le législateur assez insensé pour poser un principe politique auquel il ne donne point une assise profonde dans les institutions sociales?

» Est-ce donc du socialisme quand nous disons : Pas de République sans droit au travail; car il n'y a pas de peuple souverain là où il n'y a pour la société qu'un devoir d'assistance! Oh! non ce n'est pas là du socialisme, c'est de la République. Quand nous disons encore : Il faut des institutions de crédit, sans cela le capital dévore en quelque sorte, par l'usure, les bras de l'ouvrier, ce n'est pas du socialisme; c'est de la République. » (*Applaudissements.*)

Ce début contient en substance tout le discours de l'orateur. Nous avons déjà eu occasion d'apprécier comme homme de tribune l'ancien ministre de l'intérieur. C'est toujours la même véhémence, la même fougue, la même puissance dans la forme, unie à peu de nouveauté et d'audace réelle au fond. M. Ledru-Rollin a fait jeudi un cours de politique élémentaire, rehaussé par le mouvement oratoire, qui lui a du reste valu de nombreux applaudissements. Il repousse l'expression de *socialisme*, tout en admettant la plupart des idées très connues que comporte le mot. Il avait déjà fait pareille profession de foi à l'assemblée nationale.

Après lui, M. Démosthènes Ollivier, des Bouches-du-Rhône, a porté un toast à la *mémoire de tous les Français morts pour la liberté et au souvenir des républicains absents.* Puis une quête a été faite, par M. Germain Sarrut, pour les familles des transportés.

Le nom de ce représentant nous remet en mémoire qu'on avait annoncé une pièce de circonstance de son crû, qui devait être représentée sur le théâtre du Chalet, dont la toile est restée levée et la rampe allumée durant tout le festin, et cette partie du programme avait, comme on le pense, vivement piqué la curiosité. On nous avait promis aussi de la musique; mais nous n'avons eu ni Lambert, ni Molière-Germain Sarrut. Après le repas, on a longtemps stationné en groupes animés dans le jardin et sous le *relarium* orné de faisceaux tricolores et d'arbres verts. On a vivement fraternisé. A dix heures, on s'est retiré individuellement, en bon ordre. Nous le répéterons en terminant, nous regrettons que cette réunion, qui eût pu et dû être par son objet une solennité nationale, n'ait été, par le fait de nos dissentiments qu'une démonstration de parti. Nous le regrettons d'autant plus pour les absents et pour nous-même, qu'une partie des deniers souscrits ont été démocratiquement et charitablement prélevés sur la dépense de la fête, pour être employés en secours à des familles malheureuses, ce qui nous a réconcilié avec les infidélités et les trahisons du programme.

Un peu de tout. — Caricatures par Cham.

M. Leverrier appelle la garde à la poursuite de son étoile qui a filé.

M. Leverrier retrouvant son étoile dans la poche de M. Proudhon.

L'étoile des Mages du proudhonisme.

M. Proudhon : On m'a volé mon mot sur la propriété. — *L'avocat :* Le voleur est mort à Athènes il y a 2,000 ans.

— La famille est abolie, plus d'oncle et de neveux. — Et l'héritage? — Aboli. — Tant pis!

— Comment puis-je me vêtir pour sortir? — En bourgeois. — Il n'y en a plus. — En militaire. — Il n'y en a plus. — Je vais rester couché jusqu'à un changement de gouvernement.

Plus de mariage. — La salle des mariages de la mairie du 2e arrondissement envahie par les rats.

Droit au travail. — Le bourgeois : Arrêtez, cocher! Mes courses sont finies. — Le cocher : Du tout; j'ai droit à 12 heures de travail; je vous voiturerai pendant 12 heures.

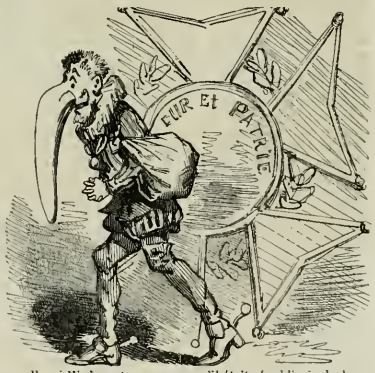

Henri IV n'ayant pu prouver qu'il était républicain de la veille, se voit chassé de la Légion-d'Honneur.

Le vote universel sans limite d'âge. — Pour qui votez-vous, mon ami? — Pour ma bonne, m'sieu.

Le crieur bas à l'oreille : — Le journal du soir, lisez le journal. — Je n'entends pas un mot de ce que vous me dites. — M'sieu, il m'est défendu de crier plus haut.

Emploi général de la lumière électrique. — Monsieur, voici votre bougeoir.

Revue agricole.

La maladie des pommes de terre (ne vous effrayez pas, je serais bref à leur égard), sévit assez rudement cette année dans le sud de l'Angleterre et dans plusieurs contrées de l'Irlande. En France, on ne signale encore de compromis que le département du Nord; mais, disent les chroniqueurs de l'endroit, le fléau *sévit avec une certaine bénignité* et seulement dans les terrains bas et humides. Les tubercules qui ont figuré jusqu'à ce jour sur les marchés de Paris portaient simplement trace de la morsure du ver blanc : la France tuberculaire n'aurait-elle plus affaire qu'avec le hanneton au berceau? Dieu le veuille! car alors il suffirait de rappeler à MM. les cultivateurs qu'ils ont des lois de police contre ce déprédateur, et que c'est à eux à les exécuter plus soigneusement qu'ils ne le font.

Cependant la question semble vouloir grandir. Il ne s'agirait plus seulement d'un duel entre un tubercule honorable et un mystérieux cryptogame; mais bien d'une grande bataille où toutes les plantes loyales que l'homme a nommées *phanérogames* parce qu'elles ne dissimulent rien de leur personne, pas même les organes sexuels, seraient assaillies par les cryptogames qui nous dissimulent tant de choses. Voici, par exemple, une mucédinée, jusqu'ici inconnue, qui vient d'assaillir la vigne. Il est vrai que c'est la vigne anglaise; comment l'homme d'Angleterre, qui ne manque pas d'une certaine intelligence, s'ingère-t-il de cultiver la vigne sous un tel climat!

Ce petit champignon apparaît sous la forme d'une poudre blanche qui s'attache d'abord aux feuilles, puis bientôt aux raisins, et donne à la plante tout entière l'air d'avoir été poudrée de chaux pulvérulente ou de farine. Cette année (et c'est la quatrième ou cinquième), la maladie a sévi avec plus de violence qu'elle n'avait fait encore; plusieurs serres à vignes des environs de Londres et de Margate ont été fortement atteintes, et la *Gazette de Kent* rapporte que dans le comté de ce nom, sur dix-neuf serres qui se trouvent dans un périmètre d'environ deux lieues françaises, treize ont été attaquées et ont perdu leurs récoltes de raisins. Les mêmes accidents sont arrivés à Leyton. Dans la paroisse d'Isleworth les vignes d'un amateur bien connu en Angleterre, M. Wilmot, ont tellement souffert de l'invasion du cryptogame, que dans douze serres il n'a pas récolté une seule grappe. Sa perte est évaluée pour cette année seulement à 300 kilogrammes de raisin, ce qui, au prix élevé où est ce fruit en Angleterre, équivaut à une somme considérable. Les Anglais qui achètent à Londres pour 2 shillings un ananas de la Jamaïque, grâce aux transports aujourd'hui si rapides, ne s'aviseront-ils pas de se pourvoir de raisin ailleurs que chez eux.

Un des effets de cette singulière maladie est de faire crever les grains du raisin longtemps même avant qu'ils n'aient atteint leur volume normal, ce qui est dû évidemment à ce que l'accroissement de l'enveloppe membraneuse du fruit est arrêté par la végétation de la plante cryptogame qui la pénètre, sans que pour cela les liquides cessent de s'accumuler dans l'intérieur du grain, ce qui en amène la rupture. On en voit dans cet état de toutes les grosseurs, depuis celle d'un pois jusqu'à celle de grains ayant atteint aux trois quarts leur maturité. Leur odeur est désagréable et rappelle invariablement celle des bois atteints de la carie sèche.

Le docteur Lindley, bien qu'il se soit armé d'un bon microscope achromatique et dont le grossissement est de 350 diamètres, déclare ne pouvoir malheureusement se prononcer sur l'origine de cette mucédinée, ni sur les causes qui en déterminent le développement (il en est ainsi pour tout ce que la science a encore observé de cryptogames analogues). Sous le microscope, elle se présente comme un tissu délicat de filaments blancs ou plutôt incolores et transparents, qui çà et là s'enchevêtrent, forment des espèces de touffes et donnent naissance à des myriades de petits corpuscules semblables à des œufs, par leur forme allongée et arrondie, et qui ont valu à la plante elle-même le nom botanique d'*Oïdium*. Au moyen de ces œufs microscopiques, elle se propage avec une prodigieuse rapidité.

Lorsqu'à cette guerre acharnée du cryptogame contre le phanérogame, on voit se joindre les rapines plus insolentes de la part de la plante parasite contre les plantes qui, en élaborant activement les éléments de l'atmosphère et du sol, se sont fait une richesse, se sont créé une abondance de sucs qui est bien leur propriété, on se demande où va la grande société végétale et s'il n'en est pas d'elle comme de la société humaine menacée de tomber en dissolution! Le croiriez-vous! l'odieuse cuscute, ce parasite dévorant qui ne s'était attaché jusqu'à présent qu'à un petit nombre de végétaux, et notamment à ceux de la famille dite légumineuse, élargit le domaine de ses brigandages. Elle s'installe aujourd'hui, en se faisant nourrir par eux, sur des cistes, des conifères, des bruyères, des rosiers, des cactus, et jusque sur de pauvres plantes aquatiques. Elle semble ne conserver un dernier respect que pour les graminées. « Ce qui est plus triste encore, ajoute M. Pepin qui a observé ces différents méfaits avec sagacité et les dénonce avec douleur, c'est qu'une fois qu'elle s'est enracinée sur la plante qu'elle a choisie pour victime, il est presque impossible de s'en défaire. » S'empare-t-elle des plantes vivaces, on peut, il est vrai, les en débarrasser jusqu'à un certain point en les mutilant; mais quand ce sont des plantes annuelles, elles sont inévitablement perdues, ainsi que cela vient d'arriver au Muséum, où plus de 600 échantillons ont dû être réformés pour cette seule raison. La ténacité des racines de cet ennemi qui résistent aux plus grands froids de nos hivers, sa facile multiplication par les fragments de ses tiges, et surtout l'énorme quantité de grains qu'elle produit pendant toute la belle saison, sont autant de moyens de propagation rapide. Le seul remède à lui opposer c'est la vigilance du jardinier.

Dans ces déplorables circonstances, l'homme ne manquera point à sa mission d'ami de l'ordre et de grand régulateur de toute la nature, et il pratiquera le principe d'une intervention salutaire.

Parmi ces hommes qui portent aux végétaux un intérêt intelligent et efficace, signalons M. Eusèbe Gris, qui s'est constitué leur médecin et s'occupe plus spécialement des cas de chlorose. Qui n'éprouve du chagrin à voir une malheureuse plante jaunir et languir; elle n'a plus d'appétit et cesse de décomposer l'acide carbonique qui la nourrirait; elle périt d'épuisement après un temps plus ou moins long. On croyait le mal sans remède, lorsqu'il y a quatre ans, M. Gris annonça que le sulfate de fer avait la propriété de faire reverdir les feuilles des plantes en leur rendant leur propriété normale. Cette opinion était tellement nouvelle, tellement en contradiction avec tous les travaux des physiologistes, qu'on a dû mettre une grande réserve à l'adopter ou à la rejeter. A l'expérience seule il appartenait de décider la question; aussi le Muséum a-t-il cru de son devoir de tenter des essais en choisissant les malades à traiter dans des familles différentes et où les feuilles présentassent la plus grande variété dans leur consistance.

Le spécifique se composait, d'après l'indication de M. Gris, d'un gros de sulfate de fer mélangé d'un litre d'eau.

Les plantes affectées de chlorose ont été les unes complétement immergées dans le liquide, les autres seulement humectées avec un pinceau; le résultat a été le même. Aujourd'hui elles sont ou complétement guéries ou en voie de guérison; toutes se font remarquer par la vigueur de leur végétation et l'intensité de leur couleur verte.

Une particularité curieuse et que M. Naudin, journal Bixio, recommande de noter, c'est que l'action du sulfate de fer est d'abord locale: les parties de la plante malade qui ont été touchées par le liquide étant les seules qui repassent immédiatement à la coloration verte, on peut, à l'aide d'un pinceau, tracer sur des feuilles chlorosées des caractères ou des figures qui, pendant longtemps, tranchent d'une manière remarquable sur le fond jaune de ces feuilles; mais au bout d'un certain temps, ces caractères disparaissent sous l'invasion successive et croissante de la couleur verte à mesure que la plante revient à la santé, si toutefois l'aspersion d'eau sulfatée a été suffisante.

En général, pour que l'opération réussisse il faut que la solution soit employée promptement et lorsqu'elle est encore liquide; de plus il faut le concours d'une certaine température. Plus celle-ci est élevée plus l'effet du remède est prompt et sensible; au-dessous de 10 degrés centigrades il est nul ou inappréciable.

L'effet sur les céréales avait été constaté, il y a déjà quatre ans, par une expérience de M. Dumont de Fontanes, membre du comité d'agriculture de Châtillon.

Le 15 septembre 1844, il avait ensemencé en blé (qui succédait au trèfle) un champ d'un demi-hectare, dont le sol peu fécond ne donnait de récoltes passables qu'à force de fumure. Le blé leva et présenta d'abord une assez belle apparence; mais au moment de pousser les secondes feuilles, la végétation prit insensiblement une teinte jaune qui devint enfin très prononcée. M. Dumont choisit au milieu du champ une surface d'environ cinq acres, qu'il entoura de piquets pour la reconnaître et sur laquelle il répandit du sulfate de fer au degré de concentration indiqué, et comme à la fin de l'arrosage il lui restait encore une partie de la préparation, il la répandit à l'instant sur une portion du champ déjà sulfatisé, de manière à en doubler la dose.

La terre était très mouillée au moment de l'opération, et la pluie, qui tombait en même temps, continua encore sept ou huit jours.

Au bout d'une semaine, le blé paraissait reverdir; deux mois après, la végétation en était aussi belle que celle des champs qui n'étaient pas attaqués de chlorose; mais c'est au printemps suivant que l'effet du sulfate devint surtout évident. A plus de cinq cents mètres de distance, on reconnaissait la partie du champ qui avait été sulfatisée, et là où une double dose de sulfate avait été répandue, la végétation était plus belle encore.

M. Naudin regrette que M. Dumont n'ait pas poussé plus loin l'expérience, en comparant le produit en grains de la partie du champ sulfatisée avec celui d'un espace égal n'ayant pas reçu de sulfate; mais il est plus que probable que ce produit était supérieur.

Un fait est donc acquis, c'est qu'il est des substances minérales qui ont le pouvoir de modifier la végétation de certaines plantes. Maintenant comment s'expliquer cette action du sulfate de fer? C'est un problème posé aux physiologistes de nos jours et que ceux même des siècles suivants ne sont probablement pas appelés à résoudre. En attendant répétons comme M. Argan répond à la Faculté : *Quare sulfato-ferrum facit verdire? Quia est in illo virtus verdativa quæ facit verdire.*

Comme preuve que la physiologie ne se décourage pourtant pas et que son travail, s'il ne résout pas la grande cause des phénomènes, éclaire du moins sur leurs phases successives, et obtient l'utile résultat de constater l'ordre régulier dans lequel elles s'enchaînent toujours infailliblement, nous citerons une expérience curieuse d'un homme dont le nom ne nous est pas connu, et un mémoire récent d'un de nos excellents chimistes.

Il y a environ cinq ans, un agronome anglais prit cent kilogrammes de terre, les fit sécher dans un four et les mit ensuite dans un vase de grès. La terre fut mouillée d'eau de pluie; un saule pesant *deux kilogrammes et demi* y fut planté. Pendant cinq ans cette terre fut soigneusement arrosée d'eau de pluie ou d'eau pure; le saule crut et se développa admirablement. Afin d'empêcher l'introduction dans le vase d'autre terre ou de poussière, on le couvrit d'une plaque de métal percée d'un grand nombre de petits trous disposés de manière à laisser accès à l'air seulement. Au bout de cinq ans, l'arbre fut enlevé et son poids reconnu d'environ *quatre-vingt-cinq kilogrammes*, non compris le poids des feuilles tombées chaque année.

La terre fut alors enlevée du vase, séchée de nouveau au four et ensuite pesée; elle n'avait perdu de son poids que *soixante grammes*. Ainsi près de *quatre-vingts kilogrammes* de fibres ligneuses, d'écorce et de racine se trouvaient avoir été produits. Quelle en était la source? L'air évidemment. Ce fait peut paraître surprenant, mais on s'en rend compte en se rappelant que l'atmosphère contient une certaine quantité d'acide carbonique, lequel se compose de 714 parties en poids d'oxygène et 338 parties de carbone.

Tout en donnant cette expérience récente que nous empruntons à un journal anglais, et qui avait déjà été faite, il y a plus de deux siècles, par un des grands chimistes d'alors, Van Helmont, nous rappellerons que depuis quelques années nos savants chimistes français et l'Allemand Liebig en ont publié beaucoup d'autres du même genre et qui sont pour le moins aussi dignes d'intérêt.

Voilà pour l'expérience. Quant au mémoire, il est de M. Cap et traite une des questions les plus intéressantes de la physiologie végétale. Nous le recommandons à tous les cultivateurs qui désirent joindre un peu de saine théorie à leur pratique afin de se mieux rendre compte de la marche des faits.

La phase la plus délicate de la vie des êtres organisés est à coup sûr celle où, récemment détachés de l'individu qui leur a donné naissance, ils ne sont pas encore capables de mettre à profit par eux-mêmes les matériaux nécessaires à leur développement. Chez quelques animaux, c'est la période d'*ovogestation*; chez les végétaux, c'est l'état de graine ou de semence; pour les uns et les autres état transitoire, pendant lequel la nature a pourvu à leur conservation par des moyens tout exceptionnels.

L'un de ces moyens, qu'elle applique non-seulement aux semences des végétaux, mais aussi à certains germes de nature animale, consiste à y suspendre provisoirement la vie jusqu'au moment où ce germe aura réuni toutes les conditions nécessaires à son développement.

La première, la plus indispensable de ces conditions, est l'intervention de l'eau. Ainsi il suffit que la graine soit maintenue à l'état de siccité parfaite pour que la vie s'y trouve suspendue indéfiniment, et il suffit également, dans certaines limites de temps néanmoins, de faire intervenir l'humidité pour y rappeler la vie et mettre en jeu les fonctions physiologiques qui président à la germination.

Les autres conditions qui concourent au phénomène ne sont que secondaires et ne sauraient agir sans le secours de l'eau. Si l'on place dans le vide, à l'abri de la lumière et à la température de la glace fondante, des grandes périspermées, bien sèches, âgées de plusieurs années, après les avoir fixées dans du verre pilé ou du sable pur arrosé avec de l'eau distillée, le grain, au bout d'un temps plus ou moins long, se gonflera et commencera à germer. Il ne saurait vivre longtemps, mais il aura vécu. On pourrait en conclure que l'intervention de l'eau a suffi pour ranimer dans la semence l'activité des fonctions physiologiques, si l'on ne savait que le vide n'est jamais absolu, que l'eau retient toujours quelques traces d'air, et enfin que la température de la glace fondante n'indique pas une absence complète de caloricité.

On connaît, grâce aux belles recherches de MM. Payen et Persoz, les réactions qui ont lieu entre les principes qui composent la graine une fois la germination opérée; mais il s'agit ici du premier temps de la germination, du réveil de la vie dans la semence, sous l'influence de l'eau; et le problème consiste à expliquer comment cette intervention contribue d'une manière si efficace à l'accomplissement du phénomène.

Les travaux de MM. Robiquet, Fauré, Bussy, Boutron et Frémy sur les huiles volatiles d'amande amère et de moutarde noire, produits singuliers dus au concours de la même circonstance, m'ont paru jeter le plus grand jour sur cette question. La théorie qui en résulte, s'appliquerait, selon moi, au phénomène général de la germination, et se résumerait dans les propositions suivantes; savoir :

1° Que les divers principes qui composent le périsperme d'une semence peuvent y subsister pendant un temps indéterminé, sans réagir les uns sur les autres, et sans donner lieu à la vie végétative, tant qu'ils sont soustraits à l'influence de l'humidité.

2° Que la présence de l'eau est la condition primordiale nécessaire pour rompre l'équilibre entre ces principes, et, par suite, pour ranimer dans la graine l'activité des fonctions physiologiques.

3° Que l'action de l'eau sur les principes contenus dans une semence périspermée est de diverse nature, et que les différents modes d'agir s'exercent d'une manière consécutive. Le premier mode est physiologique et consiste dans l'endosmose ou l'absorption du liquide aqueux; le second est physique, il opère la dissolution des principes solubles et a pour conséquence d'établir des contacts plus intimes et plus multipliés; le dernier mode, qui est chimique, consiste dans la décomposition de l'eau et dans la répartition de ses éléments, de manière à donner naissance à de nouveaux produits, qui eux-même serviront de point de départ aux phénomènes ultérieurs de la végétation.

4° Que c'est au même moment, et par suite de réactions analogues, que se développent dans les semences les produits spéciaux propres à chaque espèce, et qui ne préexistaient pas dans le périsperme.

5° Que la présence de la lumière et de la chaleur, bien qu'elle aide puissamment à l'action de l'humidité, n'est pas indispensable dans le premier temps de la germination. Isolément la chaleur n'exerce aucune influence sur la graine sèche, si ce n'est, au delà de certaines limites, d'opérer la dissociation de ses éléments primitifs.

Néanmoins des différents modes d'action qui résultent de l'intervention de l'eau doit dépendre l'émission d'une

certaine quantité de calorique et d'électricité, qui concourent, sans nul doute, à l'accomplissement définitif du phénomène de la germination.

SAINT-GERMAIN-LEDUC.

Lettres d'un Flâneur.

XI.

LA CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE.

Mieux vaut tard que jamais, monsieur le directeur. Elle s'est fait longtemps attendre, mais elle arrive; courons à sa rencontre, battons des mains, saluons-la de nos acclamations, prenons un air riant et joyeux, crions de toute la force de nos poumons: *Vive la constitution de la république démocratique et sociale!* dans la crainte qu'elle ne rebrousse chemin et ne s'évanouisse, comme un séduisant mirage, après s'être montrée un instant à nos regards trompés..... O bonheur! elle accourt sans méfiance, elle paraît pressée de se faire voir et de se donner, elle se précipite d'elle-même dans nos bras à peine ouverts.... Dieu soit loué et béni, monsieur le directeur, nous la tenons!

C'est-à-dire nous en tenons *une*, ce qui n'est pas absolument la même chose. Tous ces amants passionnés de la république démocratique et sociale qui siegent sur les bancs des ouvriers de la Montagne sont parfaitement unis dans leur haine farouche pour la république honnête et modérée. S'agit-il de lui jouer quelque tour peu spirituel, ils gesticulent, ils votent comme un seul homme. C'est superbe à voir et à entendre, au point de vue de la tactique parlementaire. Mais prenez-les à part, — n'ayez pas peur, s'ils montrent tous les dents, il n'y en a que quatre ou cinq qui mordent, — causez avec eux dans un couloir, interrogez-les sur leur république, en incrédule désireux de vous convertir à leur foi, et s'ils vous répondent franchement, vous serez étonné, stupéfait, charmé d'apprendre que, tout en s'entendant comme des larrons en foire, ils s'exècrent mutuellement bien plus qu'ils ne détestent leurs adversaires. Tous les fabricants de constitutions, tous les inventeurs de sociétés nouvelles — sans garantie du gouvernement — ont un mépris profond pour les découvertes et les perfectionnements de leurs rivaux; ils en parlent dans des termes que vous rougiriez d'employer. Chacun a son système; à l'en croire, c'est le seul bon, le seul vrai, le seul possible. Pour peu qu'il vous connaisse, il vous confiera tout bas que c'est le dernier mot de l'humanité. Tous les autres sont faux, incomplets, impraticables, absurdes, que sais-je? Aussi comme il l'aime, ce beau merle blanc! que de soins paternels il lui a prodigués, depuis qu'il est parvenu à le faire éclore, pour préserver de tout accident son enfance souffreteuse! avec quelle sollicitude il essaie de lui apprendre à voler seul dès que ses ailes commencent à se former! quels cris déchirants il pousse si vous voulez lui arracher les plumes noires qui déparent son plumage et que ce père modèle ne peut pas se décider à apercevoir!...

La *constitution démocratique et sociale* que nous tenons, monsieur le directeur, est celle du citoyen Pierre Leroux. Elle diffère autant de celle du citoyen Cabet que celle du citoyen Raspail diffère de celle du citoyen Proudhon. Elle ne ressemble pas plus à celle du citoyen Greppo que celle du citoyen Gambon ne ressemble à celle du citoyen James Demontry. A proprement parler, elle ne ressemble à aucune constitution connue, elle ne ressemblera, j'en ai la conviction, à aucune constitution future. En fait de constitution, c'est le merle blanc, car elle est

Fondée
Sur la loi même de la vie,
Et donne
Par une organisation véritable de l'État,
La possibilité de détruire à jamais la monarchie, l'aristocratie, l'anarchie,
Et le moyen infaillible d'organiser
Le travail national
Sans blesser la liberté.

Si, lorsque cette constitution sera devenue la constitution de la France, j'avais l'espérance de pouvoir, ainsi que je vais vous l'expliquer, faire partie de la 2e catégorie de la 1re chambre du 1er corps de la représentation nationale, en d'autres termes, si j'étais métaphysicien, je vous aurais certainement entretenu quelques instants de la proclamation du dogme républicain, de la déclaration des droits et devoirs des citoyens et de la reconnaissance de la souveraineté qui forment les trois premières parties de ce projet de constitution. Mais je ne veux pas entrer dans ce labyrinthe, j'y serais bientôt perdu. Je n'ai nul désir de voir de près *le mystérieux triangle qui exprime le nom de Jéhova*. Du reste, M. Pierre Leroux a exposé, ces jours derniers à la tribune de l'Assemblée nationale, sa théorie de la triade; vous la connaissez suffisamment, je pense; permettez-moi donc de vous donner seulement quelques explications sur son organisation de l'État démocratique et social.

Une seule observation, toutefois, touchant ces préliminaires que je néglige. Ils contiennent deux définitions ou reconnaissances de la *propriété*. M. Pierre Leroux n'est donc pas communiste ainsi que de méchantes langues l'en accusaient. Il admet la propriété, et il a cru devoir consacrer deux fois ce grand principe. Il est vrai que sa propriété — celle de l'avenir — diffère un peu... beaucoup de celle qu'a reconnue et pratiquée jusqu'à ce jour le genre humain. Vous allez en juger.

D'après l'article 6, l'homme a droit à la *propriété*, mais tout homme a le même droit, car le droit de chacun implique le droit de tous.

Or, dans une société bien organisée, cette propriété à laquelle l'homme a droit, mais à laquelle tout homme a le même droit, est « le droit d'user d'une chose déterminée de la façon que la loi, faite par tous et pour tous, détermine. »

M. Pierre Leroux a prévu que cette propriété n'était pas de nature à nous satisfaire complétement, nous autres bourgeois. Aussi, dans le chapitre 5, intitulé : *Des droits généraux de l'homme et du citoyen*, nous en accorde-t-il une autre que nous sommes forcés d'accepter avec reconnaissance... sous peine de mort.

« Appelons *propriété*, dit-il, le droit pour l'homme de vivre. »

Ainsi nous sommes certains — c'est une affaire arrangée — de pouvoir, sous la république démocratique et sociale, non-seulement vivre, mais encore user, concurremment avec tous nos semblables, d'une chose déterminée de la façon que la loi, faite par tous et pour tous, déterminera.

Comme vous le voyez, nous aurons un grand intérêt à faire la loi, puisque ce sera elle qui déterminera la façon dont nous userons d'une chose déterminée. Le plus important pour nous est donc de savoir comment nous pourrons contribuer à la confection des lois. Rien de plus nouveau, de plus ingénieux et de plus simple.

« Art. 1er. En vertu du principe de la souveraineté de chacun, manifestée par tous, le peuple tout entier crée par un seul acte sa propre représentation. Quand il l'a créée, l'Etat est constitué pour trois ans, et le droit de chacun à faire partie de l'Etat est suspendu jusqu'au moment où une nouvelle élection a lieu.

» Art. 2. Le peuple crée sa représentation ainsi qu'il suit :

» Il la compose de savants, d'artistes et d'industriels, de façon à donner lieu

» A un corps judiciaire ou scientifique,

» A un corps législatif,

» Et à un corps exécutif.

» Art. 3. Chacun de ces corps sera composé de trois cents citoyens élus directement par le peuple tous les trois ans, dans le cours de neuf semaines, à partir du 1er janvier.

» Art. 4. A cet effet, trois mois avant l'élection, le 1er octobre, la Gérance nationale, dont la nature et les attributions seront déterminées ci-après, désigne une commission de neuf citoyens chargés de recevoir et de publier les candidatures.

» Ces neuf citoyens seront pris dans la représentation nationale en exercice, trois dans le corps judiciaire, trois dans le corps législatif, trois dans le corps exécutif.

» Art. 5. Trois jours après sa nomination, cette commission adressera, par l'intermédiaire du ministère de l'intérieur, à toutes les communes, le tableau encyclopédique de toutes les professions en les rapportant aux diverses catégories des sciences, des arts et des industries.

» Ce tableau contiendra trois catégories pour les sciences, trois catégories pour les arts, trois catégories pour les industries; en tout neuf catégories sous lesquelles seront rangées toutes les professions. »

Ce préambule exige cependant une courte explication, donnée par l'auteur lui-même dans les articles suivants. Je vous prends pour exemple : supposons que la constitution démocratique et sociale du citoyen Pierre Leroux soit en vigueur, et que vous aspiriez à l'honneur de représenter le peuple ou plutôt à l'avantage de déterminer la façon dont vous userez d'une chose déterminée; vous aurez d'abord une première question à résoudre : Veux-je faire partie du corps judiciaire ou scientifique, du corps législatif ou du corps exécutif; en d'autres termes, suis-je un savant, suis-je un artiste, suis-je un industriel? Cette solution trouvée, une autre difficulté surgira : il faudra que vous vous appreniez à vous-même à quelle catégorie de quelle section vous appartiendrez dans le corps dont vous désirerez faire partie; car chaque corps se composera de trois chambres ou sections qui se diviseront en trois catégories :

CORPS JUDICIAIRE OU SCIENTIFIQUE.

Trois chambres.

	1re *chambre.*	2e *chambre.*	3e *chambre.*
1re catégorie.	Mathématiciens.	Architectes.	Ingénieurs.
2e id.	Métaphysiciens.	Littérateurs.	Banquiers.
3e id.	Anatomistes.	Artistes dramat.	Mécaniciens.

CORPS LÉGISLATIF.

Trois chambres.

	1re *chambre.*	2e *chambre.*	3e *chambre.*
1re catégorie.	Physiciens.	Peintres.	Viateurs.
2e id.	Moralistes.	Poëtes.	Négociants.
3e id.	Médecins.	Musiciens.	Manufacturiers.

CORPS EXÉCUTIF.

Trois chambres.

	1re *chambre.*	2e *chambre.*	3e *chambre.*
1re catégorie.	Chimistes.	Sculpteurs.	Agriculteurs.
2e id.	Economistes.	Historiens.	Commerçants.
3e id.	Naturalistes.	Gymnastes.	Usiniers.

Ce n'est pas chose facile que de se classer dans une des trois catégories des trois chambres de ces trois corps, — toujours et partout la trinité. — Pas d'embarras possible pour les banquiers, les sculpteurs, les usiniers, les viateurs, — (ce sont les industriels de tous les modes de locomotion et de transport, navigateurs, rouliers, etc.), voire même les architectes, les agriculteurs et les ingénieurs : mais le candidat modeste y regardera à deux fois avant de venir dire à la commission chargée de recevoir et de publier les candidatures : Je suis un poëte, je suis un métaphysicien, je suis un historien, je suis un gymnaste; non-seulement je le suis, mais je veux l'être. Quant à vous, monsieur le directeur, votre fonction sociale est trop nettement tranchée pour que vous puissiez hésiter un seul instant. Vous irez trouver la commission et vous lui direz : Ayez la bonté de m'inscrire dans la troisième catégorie de la troisième chambre du second corps. Un de ces messieurs prendra le registre des négociants candidats, y moulera votre nom, et puis :

» Art. 7. La Commission dressera, par ordre alphabétique, le tableau de toutes les candidatures.

» Ce tableau se composera de neuf listes distinctes : les trois chambres des trois corps, comprenant chacun trois catégories.

» Art. 17. Chacune de ces deux listes sera accompagnée d'un appendice contenant les professions de foi qui auront été déposées par les candidats.

» Art. 18. Ces listes et leurs appendices devront être parvenus dans toutes les communes de la République le 1er décembre.

L'article 3, que vous connaissez déjà, vous a appris comment le peuple nommait ses représentants, en les choisissant sur ces listes.

« Ainsi se trouve constitué l'État! s'écrie le citoyen Pierre Leroux dans l'ivresse où le jette sa découverte.

» Comme le rayon de lumière, ajoute-t-il, est composé de trois couleurs, or, azur et pourpre, dont l'unité est le blanc, l'Etat est composé de trois corps, dont l'unité se montre dans la gérance nationale... »

Ce rayon de lumière joue dans la constitution démocratique et sociale un rôle presque aussi important que la Trinité.

« Le rayon de lumière est triple et un à la fois, comme l'homme, comme la société, comme l'État. L'unité du rayon est le blanc, sa triplicité produit les trois couleurs : or, azur et pourpre. Toute la symbolique prouve que l'homme, par un sentiment instinctif, a rapporté constamment les trois couleurs primitives aux trois facultés indivises qui constituent sa nature, de cette façon : la couleur d'or à la connaissance, l'azur au sentiment, le pourpre à l'activité.

» D'un autre côté, l'opinion s'étant répandue que le drapeau aux trois couleurs représentait trois castes dans la nation, la noblesse, le tiers état et le peuple, il en est résulté qu'une partie de la nation, dès 1789, opposé le drapeau rouge unicolore au drapeau tricolore, voulant exprimer par là la nécessité d'abolir toute caste et tout privilége de classe. Cette opinion s'est reproduite après la révolution de Février.

» En conséquence, l'Assemblée nationale, pour se conformer à la science, et pour détruire le germe des collisions funestes qui pourraient résulter de drapeaux différents dans la nation, décrète :

» Art. 99. Le drapeau national est indivisiblement blanc, or, azur et pourpre. Le corps de la représentation nationale, dans l'exercice de ses fonctions, se partagera ainsi ses couleurs. La gérance, ou l'unité, aura pour couleur le blanc, le corps scientifique aura l'or, le corps législatif l'azur, le corps exécutif le pourpre. Ces trois corps, les sections qui les composent, et les comités entre lesquels ces sections se partagent, trouveront dans ces couleurs, et dans leurs combinaisons simples, le moyen facile de se distinguer dans l'exercice de leurs fonctions : hors de l'exercice de leurs fonctions, les citoyens n'arboreront aucune couleur séparément des autres; tous les citoyens devant être indistinctement réunis sous l'étendard national.

» Enfin, quant au signe soit linéaire, soit à trois dimensions, nos pères avaient adopté pour emblème le peuplier, dont la structure exprime le mieux, parmi les végétaux, la similitude des parties et leur égalité : ce qui a fait que son nom antique est en même temps le nom de la multitude ou du peuple. L'Assemblée nationale conserve cet emblème; mais, conformément au mystère des antiques religions, elle y ajoute les trois corps ou solides de révolution : le cylindre, le cône et la sphère.

» En conséquence, elle décrète :

» Art. 100. Des peupliers seront plantés et entretenus avec soin dans toutes les communes de la République. L'Etat aura pour sceau un autel cylindrique surmonté d'un cône surmonté d'une sphère rayonnante. Ce sceau de l'Etat sera remis aux mains de la gérance nationale, pour être appliqué, en relief de cire, sur tous les traités avec les nations étrangères et sur l'original de toutes les lois. Chacun des trois corps de la représentation aura pour sceau un des trois solides de révolution dont l'unité compose le sceau de l'Etat.

» Le corps exécutif aura pour sceau le cylindre ou son profil cubique; le corps législatif, le cône ou son profil, le triangle équilatéral : le corps scientifique, la sphère rayonnante, ou son profil, le cercle entouré de rayons. Le sceau de chacun des trois corps de la représentation nationale sera remis aux mains de la présidence de ce corps, pour être appliqué sur tous les actes de ce corps. »

J'en passe et des meilleures, comme disait Hernani à Charles-Quint; mais ce que je viens de vous en raconter est suffisant, je pense, pour vous donner une idée de cette *machine*, comme l'appelle M. Pierre Leroux d'après M. Larochejaquelein. D'ailleurs, si j'avais ri au début, à mesure que j'avançais dans ma lecture, je devenais de plus en plus triste; et puis je me rappelai ces articles de l'*Encyclopédie nouvelle*, qui ont valu à M. Pierre Leroux une si légitime réputation d'écrivain et de penseur; je récapitulai les services qu'il a rendus, jadis, à la cause libérale que nous défendons aujourd'hui contre lui; enfin ne pouvant pas me décider à le confondre avec ces charlatans et ces tartufes politiques et sociaux qui trompent le peuple pour s'en faire un marchepied, je me suis dit que, s'il s'égarait, c'était de bonne foi... et alors je n'ai plus ri... car c'est un spectacle trop douloureux que celui d'une grande intelligence qui tombe... Oublions donc, monsieur, cette constitution démocratique et sociale impossible, et agréez l'assurance de mon affectueux dévouement.

LE VIEUX FLANEUR.

Album Moldo-Valaque.

(6e Article.)

CZERNAVODA ET KUSTENDJÉ.

A raison des progrès et des développements immenses des intéressantes populations qui habitent ses bords, LE DANUBE devient chaque jour une des lignes de communication les plus importantes de l'Europe.

Pressentant déjà, dès 1815, tout ce qui devait s'attacher d'espérance et de vie à cette grande artère, dans la struc-

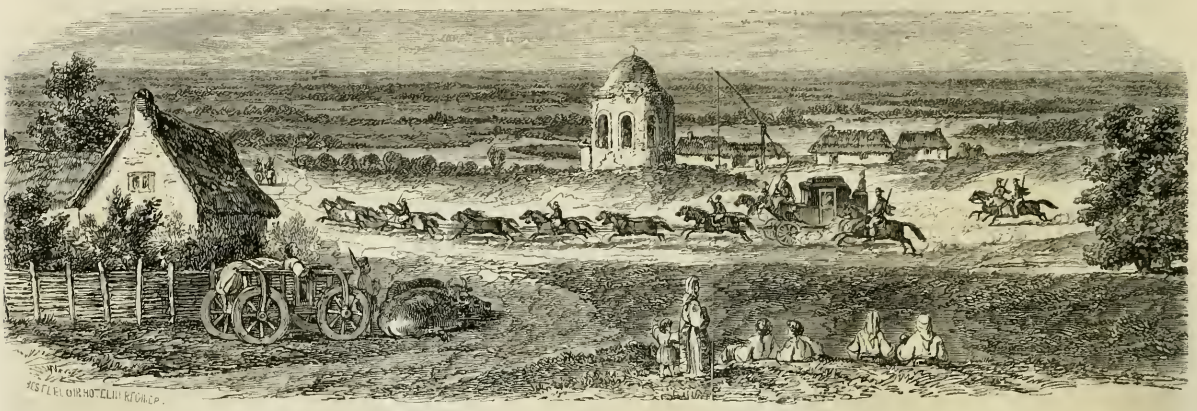

Un Consul-général étranger en voyage, relais de Kalougareni, d'après M. Doussault.

ture du corps politique et commercial européen, les traités de Vienne avaient posé le principe de la libre navigabilité de ce fleuve magnifique; plus tard aussi, l'Autriche, inquiète de ces transactions qui avaient imprudemment concédé aux Russes les terrains incultes et inhabités vers les bouches du Danube sur la mer Noire, avait, en 1841, obligé le cabinet de Pétersbourg *à nettoyer, au moins, la grande passe de Soulinah, et à y entretenir toujours neuf pieds d'eau pour l'entrée des navires!* Eh bien! le croirait-on? malgré les traités, et en pleine ère de civilisation, les Russes, par cette raison qu'ils sont, là, *protecteurs*, s'y croient tout permis! N'ayant d'abord aucun droit à créer, là, rien qui ressemble à des établissements durables, non-seulement ils y ont élevé, en opposition avec leurs engagements pris envers la Porte, plusieurs constructions, mais ils profitent encore de l'agglomération de planches et de briques qu'ils ont faites en dépit des représentations du Divan, pour placer dans ces masures des employés chargés d'opérations que, dans nos pays civilisés, les lois flétriraient par les peines les plus sévères. Ces fidèles et honorables mandataires du protectorat *jettent, la nuit, dans la passe de Soulinah des sacs de pierres et de sable* (1), pour rétrécir le cours du fleuve, arrêter la marche des navires et empêcher les blés du Danube de faire concurrence à ceux d'Odessa et de la mer d'Azoff!

Les consuls, de leur côté, *jettent des cris* pour chercher à mettre obstacle à un état de choses aussi monstrueux : personne ne les écoute!...

Il y a quelques années, le cabinet de Vienne ne trouvant dans cette affaire aucun appui de la part des autres puissances européennes, et voulant cependant couper court aux difficultés, aux tracasseries de toute nature que la Russie suscitait surtout aux bateaux à vapeur du Lloyd autrichien, lors de leur passage à Soulinah, songea sérieusement à éviter ce long et dangereux circuit en faisant débarquer les voyageurs sur la côte de Bulgarie, de le point appelé *Czernavoda*, et en les faisant conduire, dans des diligences, jusqu'au port turc de *Kustendjé*, sur la mer Noire.

Ce service, organisé sur de grandes bases, ne dura cependant que peu de temps, les Russes ne tardant pas à recevoir beaucoup d'ombrage de cette innovation hardie et l'exprimant à Vienne.

Peu de voyageurs ont donc suivi cet itinéraire qui, outre l'avantage qu'il offrait d'éviter les ennuis, les désagréments, les dangers de la passe de Soulinah, laissait aussi d'intéressants souvenirs : une immense quantité de *tumulus* présentant de tous côtés à un horizon fantastique ces dentelures factices de *scies* qui ont

(1) Voir, dans le *Journal des Débats*, en août ou septembre 1846, l'article de M. X. Marmier sur la question de Soulinah.

Dames Valaques en costumes orientaux.

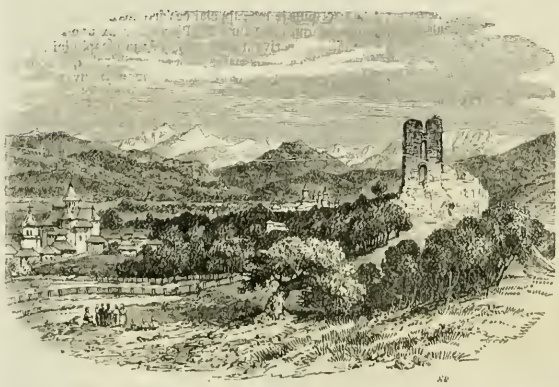

Ruines de l'église catholique d'Argisch, dans la Petite-Valachie, d'après M. M. Bouquet.

Château de Dihrestein sur le Danube (prison de Richard-Cœur-de-Lion), d'après M. M. Pouquet.

fait donner par les Espagnols à toutes les grandes chaînes de montagnes naturelles le nom de Sierra), indique que là étaient le passage fréquent et les campements des armées romaines : un tracé de canal attribué à l'empereur Trajan, quelques fragments d'édifices antiques ne permettent plus de douter qu'au lendemain de la défaite de Décébale, Rome

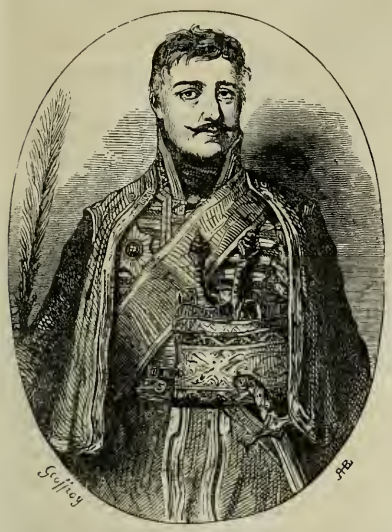

Czerny Georges, ou Georges-le-Noir, hospodar de Servie.

n'eût effectivement commencé, là, le chemin qui de la Dacie devait, par le pont Euxin, la mener, *elle*, un jour dans Byzance !...

Il a été plus d'une fois question, dans les dernières années, de reprendre la pensée romaine pour épargner désormais à l'Europe, par un canal creusé de Czernavoda à la mer Noire, de se compromettre plus longtemps avec l'état des choses à Soulinah ! L'Angleterre, même, a fait faire, dans ce but, sur ces différents points, des explorations particulières par l'intermédiaire d'employés de haut rang !...

Le jour où, dans l'intérêt de la Porte et des Moldo-Valaques, commencera le procès fait par les grandes puissances européennes aux actes du protectorat russe si bien encouragé pendant les dernières années, l'*affaire de Soulinah ne composera pas un des dossiers les moins importants de l'enquête* !...

IBRAÏLA.

Plus nous nous éloignons des choses européennes sur le Danube pour arriver vers les déserts où règne en paix le protectorat des Russes, plus, à chaque pas, *comme à Soulinah*, nous courons le risque de mettre le pied sur le terrain des faits... *les plus inouïs* !... *Ibraïla*... voilà un de ces noms devant lesquels notre plume s'arrête, tant la Russie l'accorderait difficilement avec *son mandat protecteur* ! — *Ibraïla, en* 1841 *et en* 1843... voilà de ces souvenirs qui, *aux jours des justices nationales*, peuvent décider, en quelques heures, de l'existence du protectorat de Pétersbourg !...

Mais laissons à d'autres à régler ce triste passé ; ne quittons pas Ibraïla sans nous souvenir que cette ville présente encore une question qui n'est pas sans intérêt *par le temps qui court*... IL S'AGIT D'UNE QUESTION DE PAIN !..

Toujours surnommées par les Turcs « *les greniers d'abondance de Constantinople*, » les deux principautés de Moldavie et de Valachie, *ces belles et infatigables nourrices*, ont aujourd'hui leur principal port, la première à Ibraïla, la seconde à Galacz. Les immenses arrivages de blé de l'intérieur des deux provinces jouent là un tel rôle, dans les années de disette, qu'en présence de la question de Soulinah ou de celle de l'embargo mis, il y a un an, sur les

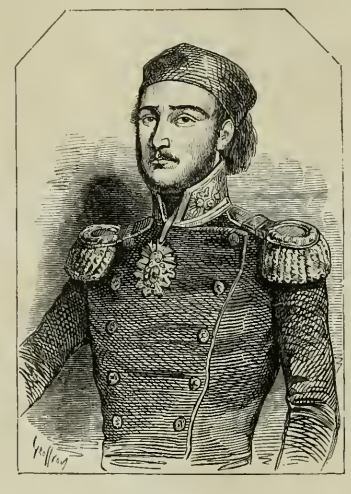

navirres grecs qui font le cabotage de la mer Noire, on a vu les habitants d'Ibraïla et de Galacz quitter spontanément leurs demeures pour y donner abri à ces trésors de Dieu, si impatiemment attendus à Londres... en Irlande... en Algérie.. à Marseille !

Ibraïla et Galacz, qui ne sont qu'à quatre lieues l'un de

La Princesse Marie Bibesco.

l'autre, sont séparés par une importante rivière qu'on appelle le Sereth. C'est par ce grand cours d'eau que descendent des forêts de la haute Moldavie tous les bois de construction qui approvisionnent depuis des siècles les arsenaux de Constantinople. Malgré la manière dont les Russes par leurs envahissements successifs, cherchent à se substituer partout au Sultan sur les rivages de la mer Noire, cette mer est encore assez *turque* pour que d'immenses radeaux, formés de pièces de mâtures, et confiées tout simplement à ses flots et à ses courants, *sous la seule sauvegarde d'un pavillon rouge, avec un croissant*, arrivent toujours sains et saufs jusque sur les côtes de Sinope, de Sizeboli, de Bourgas, ou même jusque dans le port de Constantinople.

LES ÉGLISES CATHOLIQUES EN MOLDO-VALACHIE.

La France, d'après le texte des premières capitulations de François Ier, capitulations renouvelées par Henri IV, Louis XIV et Louis XV, protége le catholicisme dans tous les Etats du grand-seigneur. Il y aurait alors d'autant plus de raisons de penser que sa protection doit s'étendre aussi aux églises de Moldo-Valachie, qui appartiennent à ce rit, que c'est précisément une princesse catholique, épouse du premier prince de Valachie *Negru Raduroda* (Rodolphe-le-Noir), descendant elle-même des Bourbons de Hongrie, qui fonda dans les Crapacks l'unique chapelle pendant longtemps vouée au culte pour lequel ses ancêtres avaient porté si loin en

Portrait et thougra (signature) de Sa Hautesse le sultan Abd-ul-Medjid-Khan, fils de Mahmoud, toujours victorieux.

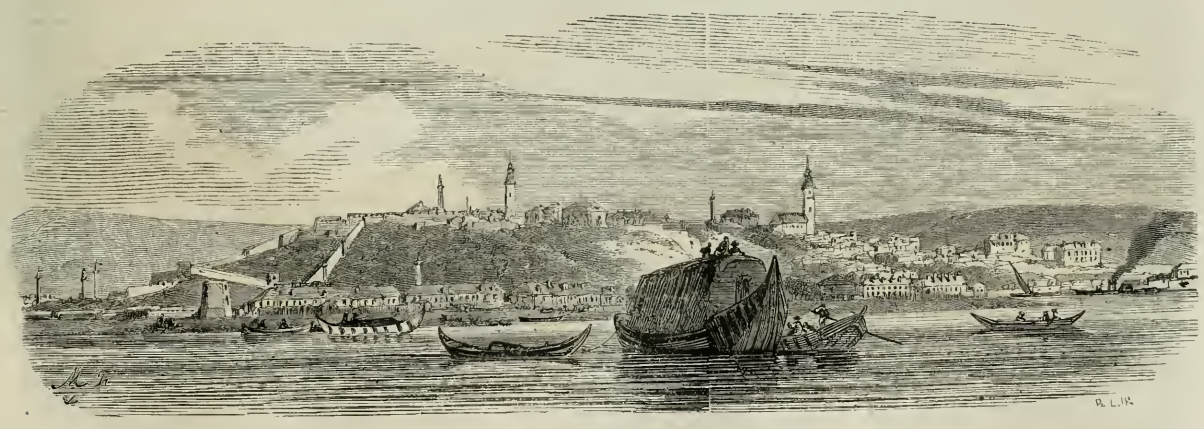

La ville de Belgrade en Servie, d'après M. M. Bouquet.

Orient la gloire de leurs armes. La porte d'entrée du couvent de Tismana, le monastère à la fois le plus ancien et le plus pittoresque des Alpes carpathiennes, est encore revêtu des gloires héraldiques de son illustre maison.

Cependant les sérieuses difficultés élevées au sein de la chrétienté, vers 1581, par l'affaire des calendriers julien et grégorien, ayant menacé de séparer brusquement de l'église romaine tout le diocèse de Nicopolis duquel relève la Moldo-Valachie), un bref du pape vint, à temps, dans un intérêt, d'ailleurs, très fondé d'autorité spirituelle, autoriser les catholiques à célébrer onze jours plus tard que dans le reste de la chrétienté, c'est-à-dire aux mêmes jours que les Grecs orthodoxes, toutes les grandes fêtes de la catholicité! Sans cette précaution il y aurait eu effectivement tout lien de craindre de nombreuses abjurations de la part de latins pauvres peu éclairés, que l'attrait des jours chômés, des fêtes multipliées, n'aurait pas manqué de jeter entre les bras des popes grecs.

Il ne pouvait convenir, alors, à la France, cette fille aînée de l'Église de Rome, de couvrir de sa protection un pareil schisme, elle déclina cet honneur, et la protection de la religion catholique dans les principautés de Valachie et de Moldavie échut plus tard à l'Autriche.

L'Autriche, mains scrupuleuse, s'accommoda alors et avec raison de cette nouvelle combinaison religieuse et politique: des conquêtes récentes lui avaient successivement assuré en Transylvanie, dans le bannat de Temeswar, en Bukowine et dans la Valachie même, des parties essentielles de l'État roumain.

De cette situation des choses il est résulté, dans les derniers temps, un des incidents politiques les plus singuliers dont on puisse entendre parler.

Les ouvriers des villes de Lyon et de Mâcon ont versé, depuis quelques années, des aumônes de 1 à 2 sous si considérables dans les caisses de l'œuvre dite *OEuvre pour la propagation de la Foi*, que, tout d'un coup, en présence de ces richesses, Rome décida qu'on viendrait au secours du catholicisme dans l'évêché de Nicopolis. Monseigneur Molajoni, titulaire du siége, éprouvant de son côté quelques difficultés dans l'exercice de ses fonctions sur la côte bulgare, résolut, en 1844, d'appliquer ces larges aumônes à la côte valaque, dépendante de son diocèse, et bâtit une fort belle église catholique dans la ville de Crajova. Sa consécration coïncida avec le moment même où on célébrait à quelques lieues de là la fête ouvrière française dont nous avons parlé.

On vit alors un étonnant spectacle.

Ce fut l'agent d'Autriche à Bucharest, protecteur des églises catholiques dans le diocèse de Nicopolis, qui, à quelques pas de l'agent de la France et de ces ouvriers lyonnais et mâconnais dont les compatriotes avaient fait les frais de la basilique nouvelle, inaugurait, *en recevant l'encens des prêtres autrichiens*, une église qui s'élevait avec le produit des bonnes œuvres de la France, ce pays que, *si souvent à Vienne*, on s'applique encore à représenter *comme la terre classique de l'irréligion, de l'impiété!*...

KALOUGARENI, LES PORTES DE FER, LES CHATEAUX DU DANUBE, ET BELGRADE.

Nous nous complaisions dans nos excursions, dans nos récits, quand tout-à-coup la politique nous force à reprendre la poste et à regagner bien vite les chemins du Danube. Des événements de la plus haute gravité viennent d'éclater partout, à Paris, à Vienne, à Berlin, en Italie.. jusque dans *Bucharest!*...

Tout, dans notre itinéraire forcé, va, cependant, sous le rapport des dessins et du texte, tourner encore au profit de notre album.

Le premier relais où nous arrivons en quittant Bucharest, c'est *Kalougareni*, théâtre célèbre d'une des plus grandes batailles engagées par les Valaques contre les Turcs. Le monument que nous avons à peine le temps d'apercevoir à l'horizon, tant nos surudgis s'épanouissent cette fois *en jurements* et en vitesse, est celui qu'a élevé Michel-le-Brave, le plus grand des princes roumouns, en souvenir de la victoire de l'armée chrétienne.

Kalougareni, c'est le lieu où passèrent dix-sept fois, envoyés par Constantinople, ces farouches chiaoux allant mettre à mort les princes phanariotes dont nous avons parlé :

Kalougareni, enfin... ah! combien les temps ont changé!... sera demain le lieu où le pays valaque ira, tout entier, le cœur plein d'espérance, saluer l'envoyé musulman, qui sur tant de maux engendrés par le protectorat russe viendra apposer le baume réparateur de la justice du jeune sultan Abd-ul-Medjid (1)!...

Bientôt cependant nous arrivons au Danube, et sur l'un des plus rapides pyroscaphes du Lloyd autrichien nous ne tardons pas à passer en revue pendant quelques jours les plus remarquables merveilles de l'art... de la création... de l'histoire... Antiquités romaines, vieilles citadelles du moyen âge, étroits défilés du fleuve que, sous le nom de *Portes de fer*, les Turcs fermaient jadis par des chaînes, tout se déroule avec aisance et rapidité sous nos yeux, quand un vieux château, qui se met en travers de notre route, paraît vouloir un instant enchaîner notre marche... ralentie par les souvenirs de tous nos voyageurs. C'est là que fut enfermé longtemps le roi Richard-Cœur-de-Lion!... Aussitôt les refrains républicains s'arrêtent pour faire place aux chants du fidèle Blondel... tant tout ce qui est beau et grand s'accorde naturellement avec *les airs faciles de la vraie, de l'*HONNÊTE RÉPUBLIQUE!...

Bientôt les passes sinueuses et resserrées du Danube s'élargissent, et nous nous trouvons en présence de la ville de Belgrade. J'avoue sincèrement que, voyageur pittoresque, j'eusse passé devant cette cité comme devant beaucoup d'autres si un de nos passagers qu'à son accent j'avais déjà reconnu pour un Slave, ne m'avait tout-à-coup attiré à part et n'avait excité en moi un intérêt profond *sur les localités que nous avions là sous les yeux*, en m'adressant à leur sujet les quelques paroles que, tant bien que mal, mais *dans un intérêt politique général*, je me suis empressé d'inscrire *par extraits* sur mes tablettes.

(1) Voir les récits du *National* du 20 septembre dernier.

« Monsieur, me dit-il en donnant suite à des conversations que nous avions eues ensemble sur la politique de la France, savez-vous combien, dans la marche des événements qui se préparent .. *au milieu des contrées qui nous environnent*... il est à regretter que la généralité d'un pays comme le vôtre continue à rester étrangère aux plus simples notions de la géographie et de l'histoire... Je n'ai jamais pu m'expliquer pourquoi, en France, votre jeunesse, si ardemment studieuse, néglige autant les études diplomatiques... C'est si fatigant d'avoir à étudier quelque chose, qu'il vaut bien mieux le *trouver tout fait*... N'est-il pas mille fois plus commode d'adopter *empire russe et empereur* comme des mythes imposants, gigantesques, appelés à tout conquérir, à tout envahir, *à tout régler*, que de prendre la peine de les mettre au creuset de l'analyse et du microscope politiques! Les emportements de l'ignorance ne tardent pas à engendrer les emportements de la crédulité; aussi voit-on la presse quotidienne s'écrier avec un transport d'admiration!... *La Russie n'a-t-elle pas encore conquis tout récemment des trésors inépuisables dans les mines d'or de l'Oural?* Eh! qu'importe à la France républicaine, à l'Angleterre religieuse, à l'Allemagne philosophique, à la poétique Italie, à la Scandinavie chevaleresque, que le veau d'or, après tout, *soit devenu taureau?* La presse périodique française voudrait-elle donc exalter la politique du roman-feuilleton, jusqu'à nous reporter à ces temps héroïques où il fallait absolument emprunter *cette forme pour séduire la belle Europe?*

» Monsieur, ajouta mon interlocuteur, dont la conversation piquante commençait à m'intéresser vivement... tel que vous me voyez, j'arrive des bords de la Newa, et je me rends à Belgrade... eh bien! croyez-moi, Pétersbourg... lui-même, pour qui l'a vu... est dans l'histoire politique et militaire des Russes, la plus amère comme la plus ridicule conclusion de ce rôle qu'ils s'efforcent journellement de modifier, mais auquel Dieu, décidément, les condamne! En effet, tous les peuples conquérants n'ont-ils pas, par le fait d'une vocation, d'une destinée, d'une inspiration incontestables, échappé aux horreurs des éléments et des frimas pour se ruer en vainqueurs sur les contrées tempérées et fécondes? Autour du peuple russe, au contraire, Dieu ne semble-t-il pas avoir tracé un cercle infranchissable, lorsque, par une fatalité sévère, en vertu d'une exigence inouïe, on voit là qu'avec une armée de 1,500,000 soldats valeureux, disciplinés, la Russie, au moyen de recherches mensongères, de luxe et d'opulence, en est réduite à élever sa tente, à l'y consacrer en pierres, en bronzes, en marbres éternels, loin des lieux où l'on peut dire avec vérité : « Ici arrêtons-nous! *Bonum est nos hic esse!* » Singuliers arbitres du sort du monde que ceux qui doivent le juger du haut d'un pareil tribunal! Singuliers amphictyons que ceux que l'Europe irait demander à des neiges éternelles! Aussi que ce soit le jugument du monde, du monde tout entier qui leur retourne, insouciant et rieur, quand on aura mieux compris ce que déjà la *ville de Pétersbourg exprime*. Les Russes, eux, ne le savent que trop; les Russes, peuple intelligent et fin, sont les premiers à sourire de nos penchants à nous alarmer de ce que nous appelons, à grands frais d'éloquence et de style, l'apercevance de leurs vues, l'habileté de leurs plans, et enfin leur esprit de conquête. Du fond de leurs jardins factices, à l'aspect de tant de plantes parasites et communes, venant chez eux à grands renforts de fourneaux, ils sont les premiers à s'étonner, messieurs les Occidentaux, que vos souvenirs classiques vous servent si peu. Que de fois ne les ai-je pas vus, dans leur humeur philosophique et narquoise, tentés de vous rappeler que c'était, sous un ciel chaud et brillant, *à Rome, à Byzance, à Solone, à Sirmium, à Epidaure* qu'aimaient à résider les *vrais maîtres du monde*, et que leur place n'est pas par delà le cercle arctique, au pied de la grande Ourse! Si donc leur place est irrévocablement marquée là par les puissances militaires européennes, c'est que, loin d'être aujourd'hui les arbitres ou les maîtres du monde, *ils sont les vaincus de l'Europe de* 1848. Ainsi que je vous l'ai dit, je viens de Pétersbourg, monsieur... c'est dans un pareil voyage, entrepris du nord au sud de l'Empire russe, que vous trouveriez, à chaque pas, vous Français, des enseignements encore bien autrement rassurants; il est difficile, en effet, croyez-moi, de puiser plus de raisons de tranquillité sur la question de l'incorporation de Constantinople à la Russie, qu'on n'en puise sur la route de Pétersbourg à la capitale turque. Quelles distances! quels pays à traverser! quelles populations sauvages à infeoder demain à des habitudes de soleil, d'éclat, de volupté et d'élégance! Quel éloignement moral, mille fois bien plus incommensurable encore que tous ces steppes qu'il reste à franchir! Quelles sérieuses leçons, monsieur, un diplomate de vos républiques n'y recevrait-il pas! « Eh quoi! se dirait-il, c'est là le cœur de ce colosse auquel on affecte de ne donner que des pieds d'argile. Mais la paralysie monte plus haut, et à moins qu'on ne doive supposer la politique des puissances occidentales intéressée, comme les mauvais pères, à régenter ses peuples par les mêmes moyens qui font qu'on vient à bout d'enfants récalcitrants en les menaçant d'apparitions, de fantasmagories mensongeres, il est impossible de prendre de bonne foi de pareilles désolations, de pareils déserts, au sérieux... »

» Oui, à Kieff, tout respire la véritable et ancienne grandeur moscovite; là est l'asile des saints, là repose l'espoir du pélerin accouru de tous les points de l'empire... Oui, la sainte citadelle du *Petschersk* est un digne tombeau pour les pieuses dépouilles que la religion orthodoxe y révère! *Mais au delà* .. où la foi religieuse cesse... le mensonge politique commence .. et les steppes immenses qui séparent Kieff de la mer Noire forment de singulières étapes, pour le pouvoir militaire qui songerait à régner à la fois sur Petersbourg et sur Constantinople. Odessa, lui-même, ce cartonnage bizarre et menteur, est encore entré si peu avant dans les choses russes, que si, à dix lieues de cette ville, vous demandez au pâtre ou au pélerin *le chemin d'Odessa, la distance à laquelle vous en êtes encore?*... il ne sait pas même ce qu'*Odessa* veut dire;... mais parlez-lui de Kieff ou de Moscou... à coup sûr, il comprendra ce que ces grandes appellations signifient.

» C'est donc en vain, sachez-le bien, monsieur le républicain, que par-dessus l'instinct et l'intelligence des Russes, la folle vanité de Potemkin a planté les prétendus jalons *de la route d'Orient!*.. C'est donc vainement que, dans un moment d'emportement, d'ambition et d'ivresse fébriles, l'impératrice Catherine y traça elle-même sur le poteau d'une werste : « *C'est ici le chemin de Byzance!...* » Eh! par quels moyens espérerait-on donc jamais s'y rendre! *La flotte de la mer Noire!*... Mais l'empereur Nicolas le sait bien, lui qui a manqué périr, au retour de Varna, à bord du *Saint-Panteleimon*.... C'est à peine si les équipages misérables qui se recrutent à Nicolaieff et à Sevastopol, de juifs déguenillés et peureux... ou de colons sauvages,... pourraient manœuvrer sûrement ces vieilles coques de navires que leur longue oisiveté a plus qu'à moitié vermoulues dans les ports de la Crimée!... *La route de terre à travers les principautés du Danube!*... Voyez les événements de Bucharest!... puis, *au delà du Danube, les Balkans!*... et pour en garder les passes... des Slaves armés par tous les ressentiments qui se souviennent du sang polonais de tant d'enfants, de vieillards, de femmes, de religieuses morts sur les chemins de Tobolsk!...

» Voilà ce qui condamne la politique des Russes à une inaction forcée... voilà ce qui, dans ses jours d'expansion feinte et jouée, porte le cabinet de Pétersbourg à couvrir d'un masque de modération, d'abnégation, de désintéressement, de sagesse, l'*impossibilité* où il est aujourd'hui de tenter un seul pas contre les principes du *statu quo* et de l'intégrité de l'empire ottoman!...

» Jugez alors, monsieur, de l'appui inespéré que lui donnent, dans une situation pareille, les écarts journaliers d'imagination d'une *presse* que des informations plus exactes devraient rendre toujours agressive et hardie au lieu de la placer dans cette attitude continuelle d'admiration et presque de supplication!...

» Voilà la vérité... la voilà telle que les gouvernements républicains doivent la connaître..... Si on leur dit autre chose... on les trompe....

» Ah! faisons vivre l'empereur Alexandre quelques années de plus, et alors, oui, je vous l'accorde... comme par un coup de baguette magique, le rideau si noir aujourd'hui de la politique se déchirait de part en part. Faisons vivre l'empereur Alexandre quelques années de plus, l'étendard de la croix flottait à Constantinople. Les Turcs reprenaient le chemin de Brousse et d'Iconium, le royaume de Grèce avait sa capitale dans Byzance au lieu de l'avoir dans Athènes, le pavillon tricolore, pour le plus grand bien du monde entier, reconnençait peut-être avec le drapeau russe sa confraternité d'Erfurt; la misérable campagne de 1828, faite avec les seuls éléments russes, n'imprimait pas aux étendards de saint Georges ce cachet indélébile de fatalité et de malhabileté, la Vistule devenait riche marchande, l'esclavage disparaissait avec acclamation des rangs des soldats qui avaient combattu à Novi et à Borodino; l'ouvrage de Custine devenait impossible, et la Pologne était debout!..... De toute cette gloire, l'empereur Nicolas n'en a pas voulu!... »

Passant tout à coup, et par une transition naturelle, aux événements récents dont lui et moi nous venions d'être les témoins à Bucharest, mon interlocuteur continua :

« Croyez aussi, monsieur, qu'il importe au gouvernement dictatorial de la République, plus qu'à tout autre, de comprendre le caractère de cette révolution qui vient de s'accomplir dans la principauté valaque!

» Le jeune parti démocratique, composé la des mêmes éléments qui ont décidé en quelques heures, à Paris, de la Révolution de Février, a eu sur le mouvement français l'avantage de se montrer acteur et spectateur très-intelligent de la situation politique générale. Voyant tant de matières combustibles, accumulées au grand soleil, dans les questions hongroise, slave, polonaise, italienne, avec l'état révolutionnaire de Vienne et de Berlin, et la République française au fond du tableau, les Moldo-Valaques ont fait ce qu'on attribue à Lagrange dans la soirée du 23 février..... ils ont vu qu'une étincelle était nécessaire... ils l'ont produite!... Qu'il y ait plus tard réussite ou insuccès, cette page de l'histoire de la Roumanie restera la plus belle. L'histoire devant dire : « *Ce jour-là, la lumière fut faite!* »

» Car, croyez-en ma longue expérience, citoyen d'une République qui peut devenir la mère de tant d'autres, quels que soient, au moment où je vous parle, les dénominations des partis, les noms propres de ceux qui sont engagés dans les grands litiges que nous avons sous les yeux, on ne peut plus se le dissimuler, le fond de la lutte est décidément entre l'*intérêt des aristocraties européennes* et l'*intérêt socialiste* des démocraties!...

» Les champs de bataille qui, d'un consentement unanime, seront placés en dehors des grands centres de l'industrie et de l'agriculture, seront tous ces steppes qui nous environnent... Ceux de la Hongrie... du Bannat... des principautés du Danube!...

» Les soldats qui descendront les premiers dans la lice, seront les Russes de l'empereur Nicolas, les Polonais les Allemands, les Italiens!...

» L'arrière garde sera : les Français d'un côté; de l'autre, les Belges, les Anglais, les Scandinaves!...

» Les Slaves *encore enclavés*, » continua mon compagnon de

voyage avec un sentiment profond d'amertume et de découragement, « pourraient bien, *à raison de plus d'un retard des gouvernements révolutionnaires à leur endroit*, devenir les *Suffétius* de la bataille !... »

La conversation en était là, quand à bord du bateau à vapeur, où se trouvait un nombre infini de chrétiens et de Turcs, un grand bruit se fait entendre ! .. un musulman de haut rang, embarqué avec soixante de ses femmes et les gardes de son sérail, venait de surprendre un de nos passagers, jetant à la dérobée ses regards à travers les rideaux de son harem. Être témoin de cette grave infraction et vouloir la punir par la mort du chrétien... ne furent que l'affaire d'un moment.

Je courus au mahométan, et avec le secours de mon interlocuteur, je fus assez heureux pour calmer sa juste colère ! tout rentra dans l'ordre. Deux heures s'étaient à peine écoulées, depuis cette scène terrible, qu'un jeune Turc, qui avait paru prendre un vif intérêt au rôle de conciliateur que j'y avais joué, s'approcha de moi et me dit avec l'accent le plus doux et le plus touchant : Effendi ! je suis un des kiatibs (calligraphes) dont on veut bien apprécier les ouvrages à Constantinople ; le *vrai croyant*, dont vous avez su, à temps, apaiser le vif ressentiment, *est mon père ;* veuillez accepter ce petit souvenir comme un témoignage de ma profonde reconnaissance envers vous. en même temps le jeune mulsulman me remettait un épais papier de Venise, sur lequel je discernai d'élégants caractères turcs, se dessinant en relief comme sur le marbre le plus blanc de Paros !..

Il y a peut-être une raison pour qu'un jour, *avec le développement d'autres faits*..... ce dessin intéresse nos lecteurs !...

On assure qu'il contient le nom de l'auteur de cet album.

Paris, le 24 septembre 1848.

Passions politiques.

Il n'est rien de plus spontané, de plus involontaire, de moins réfléchi que les passions ; rien de plus opposé aux diverses acceptions dont le mot *politique* est susceptible.

La nature a enfoui dans nos âmes le germe des *passions* qui s'y développe fortuitement.

La *politique* est un art fondé sur l'étude, sur l'expérience. Détaché des passions, l'homme qui juge froidement soumet ses opinions et sa conduite aux règles de la politique qui le rend circonspect, réservé, prudent, adroit, souple, rusé même et parfois hypocrite : il n'est politique qu'à la condition de n'être plus passionné. Ces deux termes s'excluent, et leur accouplement illegique ne peut servir qu'à déguiser la vérité.

Un homme se passionne pour une cause, parce qu'il est capable d'entraînement, parce qu'il possède un cœur aisément inflammable ; sa passion est l'enthousiasme ; elle n'est point politique, parce qu'elle n'est pas calculée.

Deux partis rivaux sont en présence ; vous en adoptez un qui vous séduit ; vous vous associez à sa fortune ; les péripéties vous émeuvent, l'ardeur de l'action vous emporte, et vous pratiquez sur une grande échelle la passion du jeueur. Cette partie est la seule où l'on puisse jeter sa vie sur le tapis et satisfaire à une soif immense d'émotions.

Vous aspirez à conquérir le pouvoir à tout prix sur ceux qui l'exercent Est-ce du bénéfice, est-ce de l'honneur qu'il procure que vous êtes jaloux ?

Dans le premier cas, votre passion est la cupidité ; dans l'autre, c'est l'orgueil.

Mais peut-être vous croyant le plus digne et le plus hardi, n'êtes-vous poussé à vous lancer dans les orages de la politique, que par un invincible besoin de donner carrière à des forces surabondantes qui sollicitent un emploi, et veulent impérieusement s'exercer. Votre passion est l'ambition.

L'on a vu des gens s'acharner à la défaite d'un gouvernement dont ils détestaient les principes et consécutivement les organes. Ces répulsions accrues de jour en jour les portaient à engager le combat au risque même de leurs existences. Leur passion, c'était la haine.

D'autres se sont attachés jusqu'à la mort aux héros d'une cause disputée, et leur sympathie, née d'une communion d'idées, s'est élevée jusqu'à la passion ; le dévouement, l'amitié sont des passions naturelles. Elle durent jusqu'à l'heure où l'expérience politique les éteint.

Quand les hommes sur le retour rappellent le souvenir des attentats, des erreurs dont ils furent les témoins ou les complices, ils rejettent la faute sur les *passions politiques*, terme honnête pour couvrir ce qui ne le fut pas.

Mais, si l'on n'avait pas imaginé cette pudique imposture, comment aurait-on qualifié ces hommes chargés d'opprobre qui s'éternisent au pouvoir sous tous les régimes, et que l'on vénère comme de vieux amants perclus à courir les nobles aventures, grâce à cet euphémique aveu : — Ils ont traversé les orages des passions politiques ?...

Cens gens à passions ont trahi tant de maîtresse, que l'on a fini par les tenir pour suspects, et les défiances inspirées par leur mobilité passée ont beaucoup contribué à la chute du dernier gouvernement. Le scepticisme, la corruption ont formulé cette brève justification fondée sur les passions politiques : on sauve ainsi le décorum ; mais le peuple, qui se refuse à comprendre la subtilité des grammaires officielles, n'a pas admis la fiction des passions politiques.

Craignons ces termes vagues et sonores qui polissent une langue, comme la meule polit l'acier, en l'usant. Les idiomes trop raffinés caractérisent les sociétés pervertics, en faisant du talent de la parole l'art de déguiser la pensée.

Aux yeux du moraliste comme du philosophe il n'y a pas de passions politiques : les passions diverses qui se sont agitées sur le terrain des affaires publiques ont constamment été si impolitiques, qu'elles ont mis la société en péril, et finalement perdu ceux qui s'y sont abandonnés.

Otons à la sombre manie du fanatisme le prestige de la passion, élément des actions les plus belles comme des plus coupables ; restituons à chaque passion naturelle la responsabilité de ses œuvres, et que la vérité du langage réduise tout le monde à l'alternative du silence ou de la sincérité.

Dieppe et Brighton.

Peu après Rouen, le chemin de fer se bifurque ; l'une des deux voies se dirige sur Barentin et Pavilly, c'est celle du Hâvre ; l'autre, franchissant tout d'aberd la vallée de Monville, de désastreuse mémoire, court sur le Tôt, Clerès, Richemenil et gagne Dieppe en traversant l'un des plus pittoresques, l'un des mieux cultivés, l'un des plus riches pays du monde. Ce n'est pas une campagne : c'est un jardin anglais semé de luxuriants villages abrités sous de séculaires futaies, tels qu'Etampuis, Saint-Maclou, Aufray et son église admirable, Notre-Dame de Paris, Saint-Crépin, Longueville dont le souvenir se lie à ceux de Dugueselin et de Dunois, auxquels appartint son château fondé par Gaultier Giffard, l'un des plus braves compagnons d'armes de Guillaume-le-Conquérant, aujourd'hui rasé par des mains vandales qui en ont transformé les nobles débris en granges et en moulins dans la vallée de la Scie. Voici, en revanche, une filature chevalerese que qui, elle troisième dans le département de la Seine-Inférieure, n'a pas interrompu son travail depuis le 24 février : honneur au digne et courageux industriel qui fait envers ses ouvriers de la fraternité pratique. Plus loin, voici Denestanville, Anneville et enfin Dieppe.

Dieppe est une petite ville propre, élégante, bien bâtie, parisienne autant que peut l'être un chef-lieu de sous-préfecture assis aux bords de l'Océan. Le port est vaste, peu animé si on le compare à celui du Hâvre, mais plus spacieux ; le site surtout en est beaucoup plus pittoresque. De ma fenêtre, je découvre tout l'arrière-port, qui bientôt va se transformer en un bassin, et que prolonge dans le fond la délicieuse vallée d'Arques. En face de moi, est le célèbre faubourg du Pollet bastionné d'abruptes falaises, que relie un pont de bateaux à la ville proprement dite ; à droite, sur le quai, une jolie promenade où se tient chaque matin le marché aux poissons devant une maison à arcades ; plus à droite, mais caché par cette partie de la ville, est un large bassin ou mouillent des bâtiments anglais, hollandais, danois, norwégiens, qui apportent à Dieppe des houilles, des chanvres, des sapins et des chênes du nord. Le port principal est occupé par des navires de moindre tonnage. A l'exception des lougres et des schooners de l'Etat, alliés comme des espadons et luisant comme des dorades, qui font le service de stationnaires, et des paquebots de Brighton, ce ne sont guère que des pêcheurs dont la carène courte et massive peut tenir la mer en tout temps. Dieppe n'a conservé de son ancienne splendeur maritime que cette spécialité de pêche, pour laquelle du reste son port est en première ligne. Cela est triste, quand on songe au rôle qu'a joué cette petite ville dans les expéditions lointaines et les guerres acharnées dont l'Océan fut le théâtre du treizième au dix-septième siècle. D'où est provenue cette déchéance ? Qui peut déterminer les causes mystérieuses auxquelles tient le destin des ports et des empires ? Pourquoi Nantes et Bordeaux sont-ils en décadence ? Que sont devenus Aigues-Mortes où s'embarqua saint Louis allant en Terre-Sainte, et Harfleur, ce célèbre Harfleur, où Guillaume mit à la voile pour s'en aller prendre un royaume, qui était alors réputé le premier port de Normandie, et aujourd'hui n'est plus un port ? Tour à tour, la mer ronge la terre ou se retire devant elle. Il y a déjà plusieurs siècles qu'elle a déclaré la guerre à Dieppe. Ses projectiles sont les galets dont elle ne cesse d'encombrer, avec un terrible fracas, la plage et le long chenal qui conduit au port. Si l'on n'y porte un remède, bientôt la passe, étant tout à fait obstruée, ne pourra plus livrer passage qu'aux barques de pêcheurs du plus mince tonnage. Les Dieppois se désolent de ce blocus pierreux, et avec raison : mais il me semble qu'il y aurait un peu mieux à faire que d'assister la larme à l'œil du haut de leur jetée, comme le peuple hébreu de plaintive mémoire, *super flumina Babylonis*, à la destruction complète de leur port. Qu'on me pardonne cette comparaison médicale en faveur de la *frappante analogie ;* mais est-il raisonnable à un malade de se laisser mourir de la pierre, sous prétexte que, le principe n'en étant pas détruit, le calcul pourra ultérieurement se reformer dans ses entrailles? Dieppe en est là ! A diverses époques, quelques tentatives ont été faites pour nettoyer le chenal et mettre le port à même de tenir des bâtiments d'une jauge plus forte ; mais menées sans persévérance ou conçues sans habileté, elles ont été abandonnées devant quelques difficultés d'exécution Espérons qu'elles seront reprises quelque jour et conduites à bonne fin. La patrie d'Ango et de Duquesne pourrait alors prétendre à voir renaître ses anciens beaux jours.

Si Dieppe est déchue du côté de la mer, elle a eu en revanche la bonne fortune, au point de vue continental, d'être bombardée et incendiée par les Anglais en 1694, circonstance à laquelle elle doit aujourd'hui d'être une des jolies villes de France. Le grand Duquesne était mort depuis plusieurs années, et le bombardement de Dieppe copia alors celui d'Alger : de toute la ville, il ne resta que les deux églises debout. La grand roi jura dans sa colère qu'elle se relèverait plus splendide et plus florissante que jamais. Un sieur Ventabun, se disant architecte, fut chargé par le pouvoir royal de la tirer de ses décombres. Il fit de beaux plans et n'oublia dans les maisons que l'escalier. Ce n'était qu'un détail. Il en résulte seulement qu'aujourd'hui encore les Dieppois montent chez eux par une échelle ou quelque chose d'approchant. Mais l'éducation nautique des enfants n'en est que meilleure ; ils apprennent ainsi à grimper dans les hunes et ont de bonne heure le pied marin. A cela près, la ville doit des actions de grâce à l'Angleterre. Sans l'incendie de 1694 qui consuma l'amas d'incohérentes masures dont elle se composait alors, qui lui eût donné de beaux quais réguliers pour encadrer son port, une place monumentale comme la place Duquesne, où l'inauguration de la statue colossale de M. Dantan aîné réchauffait naguere les instincts et les souvenirs maritimes, et cette *Grande-rue* magnifique qui longe et coupe parallèlement à la plage, avec de larges trottoirs, une chaussée propre et spacieuse, et des étalages luxueux qui offrent au baigneur oisif une si précieuse ressource ?

Mais quelque attrayante que soit cette contrefaçon de l'élégance parisienne, il est difficile de ne pas lui préférer, et de beaucoup, le spectacle éternellement mouvant sous son apparente monotonie qu'offrent le port et la jetée. Puisque le goût du jeur est aux tableaux vivants, voici, et à toute heure, des marines en action et des *pêches miraculeuses*. Les Poletais que vient de ramener la marée haute vident leurs *chaluts*, sorte de filets exterminateurs, d'énormes sacs munis de poids, qui hersent et sondent le fond des mers et forcent le poisson blotti dans la vase à se précipiter de lui-même dans leurs béantes cavités. Là-bas c'est un navire de pêche qui s'apprête à prendre la mer, remorqué jusqu'à la jetée par une douzaine de brunes et vigoureuses femmes, épouses, filles, mères des marins qui ferment l'équipage de la barque. Quand on voit ces pauvres créatures conduire de leurs mains, souvent par une nuit noire et orageuse, leurs maris et leurs fils dans une coque de noix aux périls d'une mer comme la Manche ; quand on songe que peut-être aucun n'en reviendra, on se sent le cœur pris d'une étrange pitié, et l'on se demande s'il est vrai que ces malheureuses puissent dormir. Mais l'habitude a mis un calus sur la plaie. — Bah ! disent-elles, il y a des *accidents* sur la terre comme sur la mer. — C'est seulement quand cette dernière devient tout-à-fait furieuse ou tout-à-fait *méchante*, selon leur expression, qu'elles commencent de s'alarmer. Quant à prier, cela ne se voit plus guère que dans les romances : ce n'est pas que les Calvaires ne soient très répandus en Normandie, comme en Bretagne ; mais il y manque les Saintes femmes.

Voici un autre navire qui entre dans la passe, ou plutôt essaie de la franchir ; mais le goulet est difficile, le maladroit n'a pas assez *serré* la côte du Pollet, et il est venu s'échouer sur ce lit de galets qui est l'ennemi et l'épouvantail de la marine dieppoise. La mer s'en va ; il lui faudra donc attendre douze heures pour se renflouer, et cependant il reçoit le choc de lames énormes qui semblent bientôt devoir le réduire en pièces, et il talonne horriblement sur les cailloux qui ont déjà à demi brisé son gouvernail. Pour toute consolation, les indigènes, éternellement postés en vigie sur leur jetée, prodiguent l'invective aux gens de l'équipage et les appellent *perruquiers*. Le fait est que, pour des Poletais, la bévue est impardonnable ; mais *perruquier* est un met bien dur. Je ne sais pourquoi les Dieppois et les marins en général professent tant de mépris pour cette classe d'artistes : elle n'est pourtant point si insensible aux grandeurs de la vie maritime, témoin le perruquier emphatique du Voyage sentimental, qui demande simplement la mer pour y tremper une *maréchale* indéfrisable.

Une autre hostilité plus explicable est celle qui divise profondément le matelot et le douanier. Il se passe peu de jours que de terribles collisions n'éclatent sur le port de Dieppe entre les habits verts et les bonnets de laine. J'ai assisté à quelques-unes de ces querelles très effrayantes de clameurs, mais assez pacifiques au fond. Un matelot descend à terre ; un garde-côte veut le fouiller comme il en a, je pense, le droit. Tel n'est pas l'avis du marin qui le repousse énergiquement, sur quoi une lutte homérique (d'injures) s'engage entre les deux champions. Au premier bruit de la dispute, cinq à six grands bonnets de laine accourent prêter le concours de leurs prodigieux poumons à leur *matelot* molesté. Dire la bordée d'imprécations qui fond sur le représentant du fisc, c'est ce qu'il me serait difficile de faire. — Voyez-vous, cela finira mal ! lui crie dans le visage un Normand gigantesque. — Vous avez une mauvaise figure ; vous faites peur à voir ! lui crie un autre à qui l'on peut certes retorquer l'apostrophe, et c'est ce que ne manque pas de faire l'habit vert avec un flegme remarquable. — *Fatrigars !* oui, vous n'êtes qu'un fatrigars ! hurle un troisième. — *Fatrigars*, dans la langue normande et maritime, c'est le dernier terme du mépris, le *nec plus ultrà* de l'injure. Je ne sais pas au juste ce que cela veut dire ; mais c'est encore pis que *perruquier*. A toutes ces provocations et à vingt autres que j'omets, à tout ce brouhaha, aux glapissements des femmes qui se mettent de la partie, le douanier oppose, je dois le dire, une fermeté modérée et une attitude impassible. Tous ces géants Normands ameutés contre lui ne lui font perdre ni une semelle de son terrain, ni un seul pouce de sa petite taille. et il rend courageusement coup pour coup, c'est-à-dire injure pour injure. Du reste, il n'est nullement question de verbaliser dans ces querelles. Le douanier intrépide dédaigne l'auxiliaire du papier timbré et combat à armes courtoises. On se menace de part et d'autre d'une extermination complète ; on se met les poings sous le nez, après quoi, de gosier las, on se sépare pour reprendre à la première occasion la suite des hostilités.

La plage de Dieppe est la plage classique. Elle laisse pourtant beaucoup à désirer, et l'édilité de la ville ne s'est pas mise en très grands frais pour l'embellir. Toujours encombrée de corderies, de matériaux et de débris de construction, elle sert en outre de vaine pâture à un bétail qui fait semblant d'y brouter une herbe invisible. L'épaulement, refuge des promeneurs, n'est nullement entretenu et présente presque à chaque pas des lacunes sous formes de petits précipices. Les galets que roule chaque flot envahissent la grève, et blessent horriblement les épidermes les moins tendres. A marée haute, et pour peu que la lame déferle avec une certaine force, c'est un véritable supplice que de se tenir en équilibre les pieds nus sur ce lit mouvant de si-

Fraternisation d'une députation de la 10e légion de la Garde Nationale de Paris avec les Gardes Nationaux de Dieppe, dans l'établissement des bains de mer.

lex. Malheur à qui n'est pas muni de la sandale de lisière, babouche de cérémonie dans laquelle Sa Majesté Amphitrite reçoit les visiteurs à Dieppe. L'imprudent sera châtié dans son talon et dans son tarse de ce manquement à l'étiquette, à moins qu'il n'ait le derme de la plante des pieds dur comme le cuir de l'hippopotame ou le sabot du solipède.

Au delà du banc de galets, et à peu de distance du rivage, je dois dire qu'on trouve la grève unie et douce comme les meilleurs produits d'Aubusson. A marée basse, ce sable si délicat et si fin étant laissé à découvert, nulle meurtrissure n'est à craindre. A marée haute, les nageurs peuvent s'épargner le sort d'Œdipe, en plongeant immédiatement.

Si la chaussure maritime est de rigueur, le costume, en revanche, est sommaire à Dieppe.

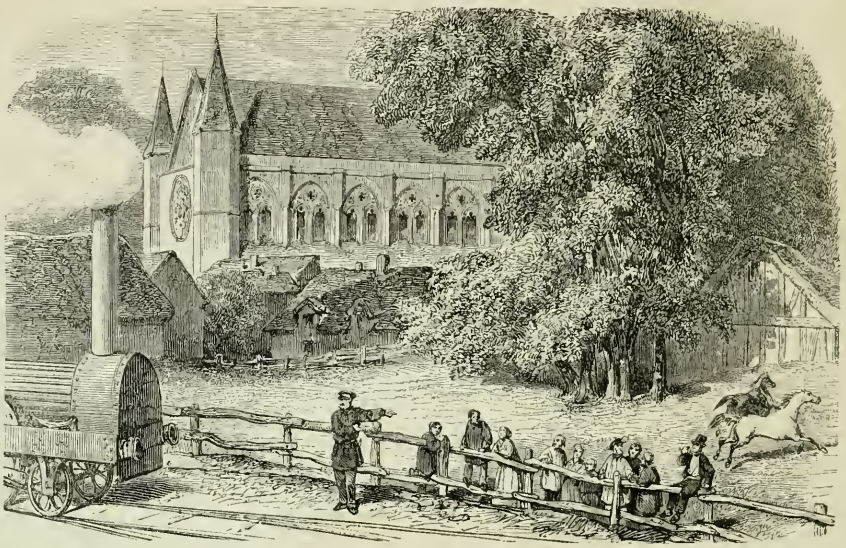

Église d'Auffay.

Je ne parle pas, bien entendu, de celui des femmes, qui ne varie pas; il est partout disgracieux. J'en épargne la description à nos lectrices, de peur de nuire à leur santé, en les détournant des bains de mer. J'omets aussi à dessein la teinte de couperose qui est le plus souvent l'accompagnement obligé de la camisole de laine brune et de l'horrible serre-tête. Quant aux hommes, l'étiquette varie essentiellement selon les lieux. A Ostende ils sont tenus d'endosser le large pantalon de toile ou de laine et la chemise de couleur à manches courtes, ce qui leur donne un faux air de nos débardeurs, non pas pourtant ceux de Gavarni, mais ceux de Bercy ou de la Râpée. A Dieppe on est moins rigoriste. On n'y tolère pas, il est vrai, la promiscuité des sexes comme à Trouville et à

Château de Longueville.

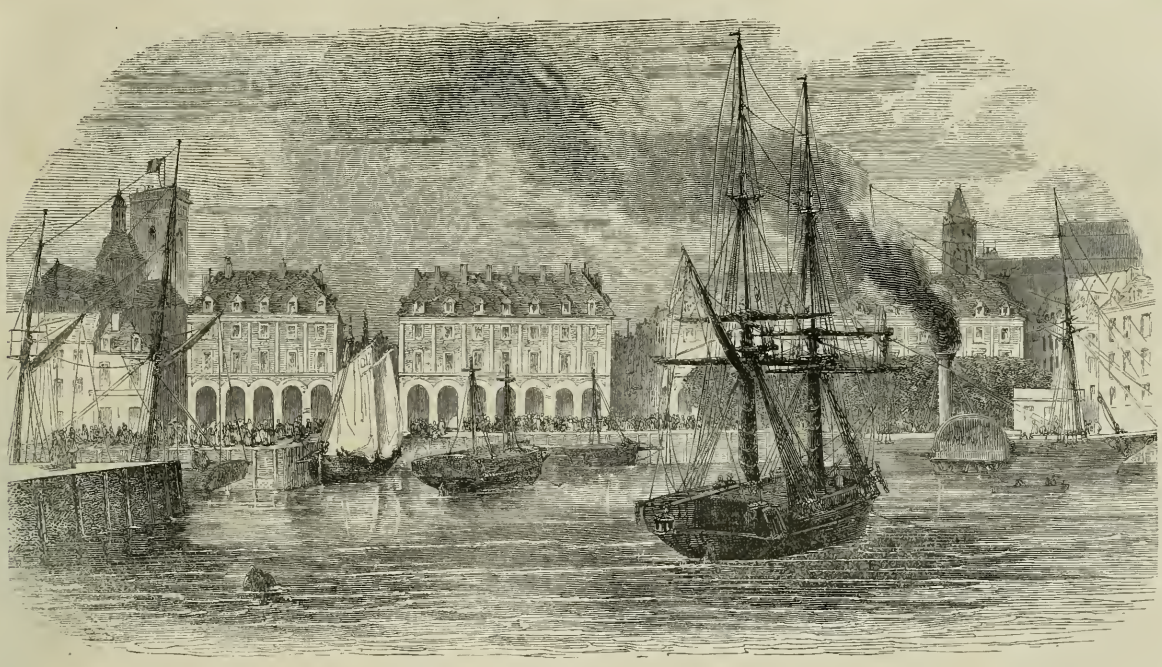

Port de Bieppe.

Ostende ; quelques douzaines de mètres séparent les bains des hommes de ceux des femmes ; mais les yeux franchissent la distance sans nul péril pour la morale ; il faut bien reconnaître qu'outre l'influence réfrigérante d'un tel milieu, on est trop laid de part et d'autre pour s'enflammer mutuellement. Mais ce qu'on ne saurait vraiment trop admirer dans cette communauté aquatique, c'est le paisible maintien des chastes et craintives Anglaises qui, certes, n'oseraient jamais risquer l'allusion la plus timide à un vêtement nécessaire, et passent leur journée assises sur la plage à voir pudiquement des hommes en caleçons prendre leurs ébats maritimes

L'établissement des bains à Dieppe occupe une assez vaste étendue de terrain à l'extrémité de la plage opposée à celle de la jetée, à quelques pas et en quelque sorte sous la protection des hautes falaises au contre-fort desquelles s'étage le château. Il se compose de trois pavillons reliés par deux galeries couvertes et à jour, présentant ainsi à la mer un grand développement de façade, le tout compris dans un enclos décoré du nom de *jardin*, mais où pas une fleur ni une plante même n'apparaît pour justifier cette ambitieuse hyperbole.

Les pavillons des extrémités contiennent : l'un, un billard ; l'autre, un salon de lecture Celui du milieu est une salle de concert où un orchestre d'harmonie exécute, de trois à cinq heures, des ouvertures et des quadrilles.

C'est dans l'enclos de cet établissement décoré de faisceaux d'armes et de drapeaux qu'a eu lieu, le 3 de ce mois le banquet de fraternité offert à la garde nationale de Pa-

Pont-jetée à Brighton.

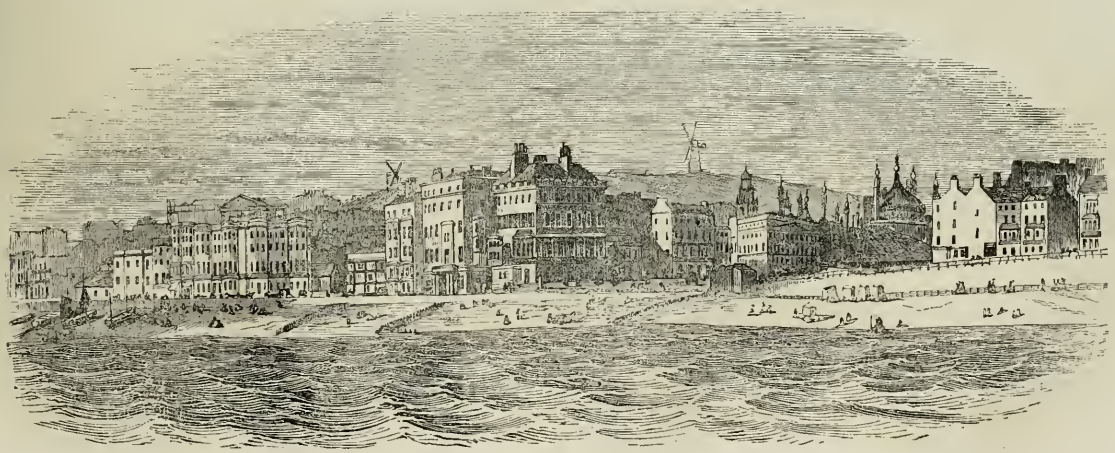

Vue générale de Brighton.

ris a l'occasion et en retour d'un drapeau donné à celle de Dieppe par le 4e bataillon de notre 10e légion. Un très grand nombre de gardes nationaux de Paris ont répondu à cet appel. L'administration des chemins de fer de Paris à Dieppe avait spontanément réduit pour eux à dix francs le prix du voyage, aller et retour.

Le dimanche 3, à midi, ils se sont réunis sur la plage à la garde nationale de Dieppe et à des détachements de celles de Rouen et des différentes communes de l'arrondissement. Les troupes ont formé le carré, et le clergé est venu bénir le drapeau apporté par 550 gardes nationaux présents de la 10e légion. Après la revue et la remise du drapeau, on a pris place autour du banquet préparé dans le jardin des bains froids. Sur un arc de triomphe en verdure, on lisait d'un côté : *Vive la République! Union et ordre!* et de l'autre ces mots : *A la Fraternité!* Le banquet était présidé par M. Prévot, colonel de la garde nationale de Dieppe, qui avait à sa droite M. Landrin, représentant du peuple, et le sous-préfet de l'arrondissement, et à sa gauche, M. Roger, maire du 10e arrondissement et le maire provisoire de Dieppe. — Un toast porté par M. Landrin, à l'*Union de Paris et des départements!* a été suivi du cri unanime *Vive l'Assemblée nationale!* D'autres toasts ont été portés par M. Feret, maire de Dieppe; par M. de Martimprè, colonel du 61e de ligne; par M. Bonamy, chef du 4e bataillon de la 10e légion, et par M. Prévot, colonel de la légion dieppoise. Chaque toast était salué par un coup de canon. Le temps était superbe et la mer admirable. Le soir la plage a été illuminée, et les danses s'y sont prolongées jusque fort avant dans la nuit. Le lendemain les gardes nationaux parisiens ont été conduits à la gare du chemin de fer par ceux de Dieppe, et ils sont partis, *couverts de fleurs* par la population, nous assure le journal de la localité, aux cris multipliés de *Vive la garde nationale de Paris! Vivent les Dieppois!*

Tout s'est passé, au reste, avec autant d'ordre que d'enthousiasme, et la fête n'a présenté aucun incident politique, si ce n'est toutefois que les gardes nationaux, en arrivant aux bords de la mer, le 3 au matin, ont trouvé la plage couverte d'une singulière alluvion; c'était une pluie de bulletins *blancs*, par lesquels on les engageait vivement à s'employer en faveur du comte de Chambord. A cette provocation ont répondu peu après les cris de *Vive la République!*

Le salon des bains chauds relève de la même direction que l'établissement de la plage. On y offre aux abonnés une soirée dansante par semaine et ces mêmes journaux qui ont déjà défrayé les pavillons du bord de la mer.

Ces réunions sont assez suivies et assez élégantes, non qu'il ne se mêle à leur brillant quelque alliage; mais, à toutes les eaux du monde, la tolérance est une vertu de première nécessité. M. Laborde, le maître à danser, trône habituellement l'été à Dieppe, comme M. Cellarius dans l'île de Wight et à Vichy. Ces deux illustres rivaux se disputent les salons de terre et de mer. Si l'un invente la polka, l'autre exhume la rédowa, ce à quoi celui-là repart par la valse à cinq temps, celui-ci par la Tarentelle. L'un nous promet la *sans-culotte* pour cet hiver, tandis que l'autre nous apprête la *carmagnole*. L'un a conquis le Bourbonnais et l'autre a pris la Normandie! C'est assez dire qu'à Dieppe, la Terpsichore bohème, bongroise, polonaise, a pris ses grandes lettres de naturalité, et jouit de la plus haute faveur.

On joue beaucoup au *Salon* de Dieppe; mais la encore l'esprit normand se trahit jusque dans ses fougues et ses passions dispendieuses. L'or, cette noble monnaie du joueur, est inconnu : j'ai vu risquer souvent sur un coup d'écarté mille francs en pièces de cent sous. Un frémit de gagner cela, à l'idée seule de l'être obligé de l'emporter? Si l'argent coûtait un prix de change, nulle doute que les grands joueurs n'arrivassent sur ce tapis avec des fourgons de décimes. Voilà ce que j'appelle faire raisonnablement des folies.

Les jours où il n'y a ni bal, ni concert au Salon, la salle de spectacle offre un refuge à la population désœuvrée des baigneurs. C'est l'époque des congés, et les princes du flonflon viennent prêter appui à leurs camarades de province, ces parias de l'art dramatique, réduits à la triste alternative de ne pas faire de recette, ou de la *devoir*, dans le sens exigible du mot, à leurs grands confrères de Paris.

Le Pollet, cet illustre faubourg de Dieppe, reste fort au-dessous de son antique renom et n'est plus qu'un amas suburbain de maisons sans caractère ni élégance. Il n'y a plus de Polcetais, plus de ces costumes bariolés qui ont eu jadis tant de succès dans les albums, au bal masqué et au théâtre. On cherche vainement les amples jaquettes de toile écrue, les longues bottes à l'écuyère et les vestes rouges ou bandées de toutes les couleurs du prisme. Il n'y a plus que les guide-baigneurs de la compagnie dieppoise qui portent des chapeaux vernis. Pour rester lui-même, le Pollet était trop près de Dieppe qui est trop près de Paris. Chose singulière, ce sont les femmes qui sont demeurées le plus fidèles au vêtement national. On voit encore çà et là un bonnet pittoresque et une jupe écarlate laissant à découvert une jambe solidement musclée; mais le linon et l'indienne ne tarderont pas à faire rentrer dans le néant ces derniers lambris du passé.

Si, en revanche, après avoir traversé le Pollet dans toute sa largeur, on veut bien se donner la peine de gravir la haute falaise qui le domine à l'opposite de celle du château de Dieppe, du sommet où le cimetière est assis, l'œil embrassera une immense étendue de mer, la ville tout entière, le port avec ses grands mâts dans le gigantesque ravin qui va d'une montagne à l'autre. Ce lieu, bien que voisin des habitations, a toute l'austère majesté des plus complètes solitudes. Il va sans dire qu'il est peu fréquenté par les merveilleuses et par les ex-gentilshommes en habit quadrillés dont s'embellit l'été à Dieppe. Les calèches n'y ont point accès, et d'ailleurs on ne trouve rien là qui soit susceptible de plaire aux habitués du bois de Boulogne, mais je le recommande aux vrais amants de la nature simple et

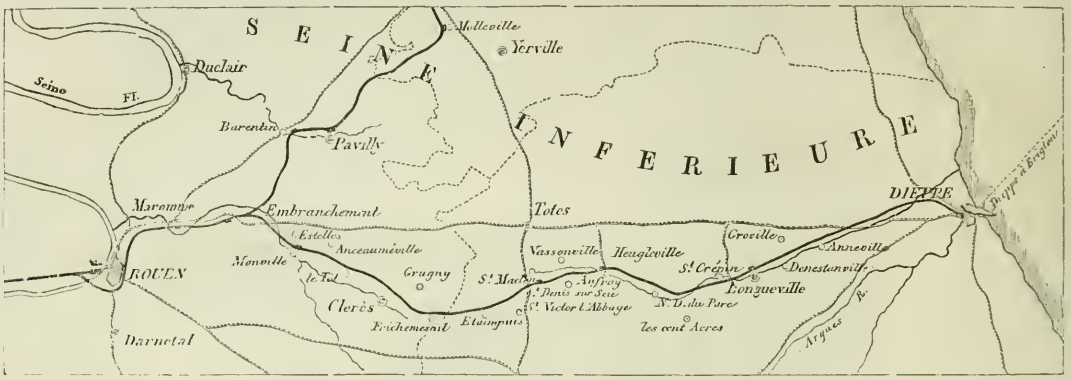

de l'art sérieux. Je ne sais rien de plus tristement poétique que le cimetière relégué sur cette lande ingrate comme l'oubli, où ne peuvent germer aucun de ces ornements symétriques dont le décorum plus que le regret farde la mort dans nos grandes villes. Pour compléter le sentiment du tableau, je trouve là à demeure, attaché par deux pieds à la grille du champ du repos et broutant mélancoliquement quelques pariétaires sauvages, le type vivant et décharné de l'*old mortality* de sir Walter Scott. C'est un vieux cheval d'un blanc sale, d'une maigreur apocalyptique, que son propriétaire laisse sans doute par pitié mourir provisoirement de faim sur cette falaise, en attendant que la massue de l'équarrisseur fasse justice de son grand âge et de son inutilité. J'ai repassé là plusieurs fois, et toujours j'ai vu à la même place, non je l'avoue sans une sorte d'attendrissement, le pauvre vieux cheval qui semble le génie familier de ce site aride et funèbre.

En suivant le bord de la falaise par un sentier étroit et fort accidenté, on gagne à une demi-lieue de là un monument digne de fixer l'attention des archéologues. C'est une ligne ovale de retranchements en terre, d'une hauteur de près de cinquante pieds, élevée par la main de l'homme et que la voix populaire désigne dans le pays sous le nom de *Camp de César*, quoique les savants croient y reconnaître l'emplacement d'une antique cité romaine, celle de Limere. Ruine ou camp, ce vestige du peuple-roi et peut-être du conquérant des Gaules, étonne par sa masse imposante, l'étrangeté de son aspect et de son emplacement sur une hauteur inculte dont la mer ronge sans cesse la base, loin des terres labourables, de tout chemin frayé et de toute habitation humaine.

Si le lecteur veut bien continuer à me suivre, je prendrai maintenant une autre direction et le conduirai, par une route unie et ombragée comme une allée de parc où se croisent sans cesse, par un beau jour, les landaus et les cavalcades, sur ce fameux champ de bataille où le duc de Mayenne fut bien près de saper dans sa tige l'arbre bourbonien. Pour l'embrasser dans son ensemble, pour bien comprendre le mot d'Henri à Crillon, il convient de monter aux ruines du vieux château d'Arques, dont la grosse artillerie, le jour de l'action, tonna si à propos pour les troupes royales. A la vue de cette riche et riante vallée, dont le tapis d'un vert si tendre ondule mollement entre les deux coteaux, à l'aspect du panorama que forment d'une part ces hauteurs couronnées de forêts d'une teinte plus sombre; de l'autre et comme toile de fond, Dieppe et la mer dans le lointain; en examinant ce terrain si favorable au développement d'une armée, on conçoit parfaitement qu'un homme pût se *pendre* en ce temps de furieuses mêlées, pour le regret de n'avoir pas fait sa partie d'estoc et de taille en si bon et en si beau lieu. Selon moi, le billet d'Henri à Crillon ne signifie pas autre chose.

Une colonne élevée sur le champ de bataille et peu remarquable en elle-même, produit cependant un bon effet, en ce qu'elle donne à la vallée une teinte de paysage historique qu'eût aimée feu M. Bidault. Elle indique la place qu'occupait le Béarnais durant l'action.

Que ne nous est-il permis cher lecteur, de vous mener aux ruines du vieux château d'Arques, dont la grande tournure mérite certes un pèlerinage spécial; au joli village du même nom et à son église, charmante miniature de l'art gothique; au phare de Sainte-Marguerite; à Varengerville-sur-Mer, l'un des plus extraordinaires villages de l'Europe et le plus beau peut-être; à la ferme d'Ango, ce loup de mer qui fut berger sur ses vieux jours et *planta chioula*, après avoir été l'ami d'un grand roi et le fléau d'une puissance maritime. Mais le temps nous presse : le *Menai*, magnifique paquebot anglais, nous attend : il est l'heure de nous embarquer pour Brighton, la Dieppe de la Grande-Bretagne.

Rassurez-vous, au reste, et n'attendez pas de nous une longue description nautique et thermale de Brighton. Cette ville maritime n'a et ne peut avoir d'importance que comme établissement de bains. Elle n'a pas de port, si ce n'est à Kings-port, mouillage distant de plusieurs milles, avec lequel elle se relie du reste par un chemin de fer. En avant de Brighton même, règne une simple plage, limitée du côté de terre par une haute muraille de trois kilomètres qui borde et soutien les falaises ou terrains en amphithéâtre sur lesquels est bâtie la ville. C'est de cette muraille, que part un pont suspendu d'un kilomètre de longueur, qui est la principale promenade de Brighton et aboutit à une plate-forme très-élevée au-dessous de laquelle vient aborder le paquebot. Une trappe mobile par laquelle les passagers descendent sur le pont du navire ou se hissent sur la plate-forme, selon qu'ils partent ou arrivent, complète ce singulier mode d'embarcadère dont l'aspect est au moins fort original.

Brighton s'étage d'une façon pittoresque sur les hauteurs dont la plage est environnée. Toutes les maisons qui font face à la mer sont ingénieusement pourvues d'une tour engagée ou d'un observatoire semi-circulaire et vitré du haut duquel l'heureux et oisif habitant de ces confortables demeures peut sans se déranger de sa partie de whist, de la lecture du journal ou de la *novel* à la mode, jouir du spectacle imposant d'une immense étendue de large, et embrasser d'un seul coup d'œil toutes les parties de l'horizon.

Les rues de Brighton, interrompues çà et là par de beaux squares, sont bien percées, spacieuses, bordées d'aristocratiques logis. On sait que Brighton, qui a supplanté Bath, est chaque été le rendez-vous fashionable des trois royaumes. La ville toutefois brille moins encore par le luxe extérieur et par les habitations splendides, que par l'exquise propreté anglaise. On n'y trouve que peu ou point de monuments, si ce n'est un admirable ouvrage d'art, le pont gigantesque qui forme la tête du chemin de fer de Brighton à Londres, et l'étrange château de plaisance du duc de Kent, un assemblage cosmopolite, une macédoine incroyable de tous les genres, de tous les styles, de toutes les nationalités, antique, gothique, renaissance, italien, grec, indou, chinois. Le vulgaire s'ébahit devant cette merveille, qui a de quoi faire hausser les épaules à un maître maçon et dresser les cheveux sur la tête à tous les vrais artistes; mais ce sont là jeux de princes, et les architectes de sang royal ne sont pas tenus d'avoir du goût.

Plus qu'aucune ville d'Angleterre, sinon d'Irlande, Brighton présente le contraste affligeant d'une opulence fastueuse mise en regard d'une détresse dont rien ne peut donner idée. Tandis qu'une *gentry* superbe, de nobles ladies, de beaux enfants dignes du pinceau de Lawrence, une valetaille insolente de prospérité, des équipages admirables, des cavalcades, des festins des raouts entretiennent dans la partie inférieure de la cité une atmosphère de fête perpétuelle, d'enivrement et de mollesse asiatique, les hauts quartiers sont ravagés par une misère sordide, famélique, inconnue grâce à Dieu parmi nous, et qui le sera de plus en plus, malgré les crises et les chômages, sous le règne désormais acquis de l'assistance fraternelle.

F. M.

Bulletin bibliographique.

Observations sur la Souscription de trois millions de livres avec primes, par M. Charpentier, avec 120 signatures *autographes* (ne se vend pas). — *Conséquences de la Souscription, etc.*, par M. Warée, une feuille in-8°, chez tous les libraires, prix : 5 francs. — *Deux mots sur la Loterie*, par M. Charpentier ; *Un Canard*. — Paris, 1848.

On a été curieux de savoir quel intérêt représentent les 120 citoyens qui ont protesté au nom de la librairie contre la souscription avec primes autorisée par le gouvernement. M. Warée, qui partage avec M. Charpentier la gloire d'être le plus violent adversaire, le détracteur le plus injuste et le plus jaloux de tout ce qui touche à l'intérêt commun d'une industrie qu'il aime, dit-il, et qui a été ingrate envers lui comme envers beaucoup d'autres, M. Warée a résumé l'importance relative des deux partis dans cette évaluation fiscale : « 50 éditeurs intéressés à la souscription payent en patentes 5,000 fr. ; les libraires non participants versent, eux, au Trésor 27,500 fr. »

Disons d'abord que les éditeurs intéressés à la souscription ne sont pas 50, mais qu'ils sont en nombre égal au nombre de tous les éditeurs de Paris moins ceux qui ont signé la protestation présentée par M. Charpentier, moins quelques éditeurs d'ouvrages tout-à-fait spéciaux et usuels que la crise n'a pas atteints et qui ont refusé par des motifs honorables de prendre part à une opération qu'ils approuvent. Nous citons M. Hachette parmi ceux-ci.

Nous n'avons pas les éléments d'une appréciation capable d'établir exactement ce que les *intéressés* payent en patentes, en loyers, en commis, ni en frais de toute sorte entrant dans la circulation générale pour alimenter une part considérable du travail national et même le travail des détaillants ; mais nous affirmons que les *intéressés* représentent les 80 centièmes du capital total de la librairie en France.

D'où vient donc l'opposition d'une partie de la librairie ? Elle vient, hélas ! d'un sentiment qui a un nom déplorable dans toutes les langues, sentiment qui n'a heureusement donné aucun signe d'existence parmi les libraires des départements, lesquels ont, au contraire, accepté l'annonce de la souscription avec enthousiasme, comme nous le prouverons par une correspondance déjà volumineuse ; sentiment qui n'a trouvé d'interprète à Paris que parmi trois ou quatre esprits malades qui ont donné la fièvre à des esprits d'une santé médiocre.

Revenons aux citoyens signataires de la protestation.

Il n'y a là évidemment qu'un seul éditeur, M. Charpentier. C'est le chef de la révolte. Cherchons le motif de sa conduite. M. Charpentier a fait, à la première nouvelle de la souscription, des démarches pour y participer. Nous citerons des témoins auxquels il a exprimé ce désir et même la crainte d'être éloigné à cause des griefs qui existent contre lui parmi ses confrères-éditeurs pour les *manquements* qui ont signalé de tout temps ses rapports avec eux, notamment dans les mesures à prendre pour l'intérêt commun. Sa défiance était absurde ; car il ne dépendait de personne de l'exclure, à la condition par lui de satisfaire aux obligations de l'autorisation. Soit embarras de se retrouver en face de ceux qu'il a si souvent blessés par sa conduite, soit orgueil d'*homme riche*, qui n'a pas besoin de recourir à une combinaison exceptionnelle, soit calcul trompé d'un spéculateur qui avait espéré tirer parti à son profit personnel du concours des intermédiaires brouillés avec tout le reste de ses confrères, M. Charpentier s'est exclu lui-même. Exclu ? non, pas entièrement, car il existe une demande de lui au nom d'une Société propriétaire des OEuvres de M. Victor Hugo, Société dans laquelle il a un intérêt comme libraire.

M. Amyot, qui se qualifie également d'éditeur, est le chef d'une maison de détail très considérable, un commerçant honorable qui a cédé, croyons-nous dans cette circonstance, à la considération de sa position exceptionnelle comme éditeur. Les livres publiés sous le nom de M. Amyot sont généralement imprimés pour compte d'auteur ou en compte de participation entre lui et les auteurs, de manière qu'il lui est difficile de disposer de ces ouvrages dans les conditions de l'opération. Sans cela, son esprit droit et sa probité sincère lui eussent laissé comprendre que l'opération, au lieu de lui nuire comme détaillant, doit finalement le servir en rendant l'activité aux affaires générales de la librairie.

MM. Garnier frères sont une des maisons de détail et demi-gros les plus considérables de Paris ; ils sont, sinon éditeurs, du moins aux droits de quelques éditeurs dont ils ont acheté le fonds. Ils ont adressé une demande à l'opération à ce dernier titre ; leur demande a été admise, bien qu'elle pût être contestée : néanmoins ils ont signé la protestation comme détaillants. C'est un acte d'impartialité à la manière de ceux qui veulent les profits du vice et les honneurs de la vertu.

M. Lenoeveu est un libraire qui a édité quelques petits livres de science militaire et qui achète les vieux livres relatifs à cette science. On ne saurait deviner son motif de révolte ; car il n'a pas d'intérêt, à moins que ce ne soit l'intérêt de la morale publique. Il aurait pris M. Charpentier et M. Warée au sérieux. M. Lenoeveu est malade.

Madame Maire-Nyon, bonne et excellente maison qui édite des livres de classe et qui n'a pas d'intérêt dans la question. Elle aurait pu s'abstenir comme M. Hachette. Il faut que M. Charpentier soit bien éloquent.

M. Tresse édite des pièces de théâtre ; il a fait une demande à la souscription, demande acceptée. Il n'a pas su, dit-on, ce qu'il signait.

M. Dentu pareillement, qui a donné sa signature à la protestation et qui l'a reprise ensuite. Pourvu qu'il ne la rende pas.

M. Barthez est libraire à Londres et commissionnaire à Paris. Il est associé à M. Dufour, qui a fait une demande acceptée. M. Barthez voudrait bien savoir pourquoi il a signé. Ce n'est pas nous qui le lui apprendrons.

M. Théophile Barrois est un des doyens vénérables de la librairie parisienne. Il a un assortiment considérable de vieux livres anglais et même chinois. M. Barrois, qui est du temps où l'on vendait les livres sans primes, s'écrie que le monde a dégénéré. Il a bien raison, et sa signature le prouve.

M. Feret a édité les OEuvres de feu Dalibon. Ce Dalibon vivait en 1820, et il éditait les OEuvres de Voltaire et de Rousseau. Ces éditions n'existent plus en librairie ; et c'est pour cela que M. Feret ne les a pas offertes à la souscription. S'il y a une autre raison, M. Feret la fera connaître.

M. Renard est le dépositaire des documents de statistique commerciale imprimés par l'État à l'imprimerie nationale. Si l'État figurait dans la souscription, il y figurerait sous le nom de Renard.

M. Delarue, qui prend le nom d'éditeur, a publié un almanach ; mais son commerce consiste surtout à vendre des petits livres imprimés en province.

M. Guilbert a publié un livre d'Heures avec de jolies petites images enluminées par sa fille. C'est tout ce qu'il a édité.

MM. Goujon et Milon, qui sont membres de la Commission nommée par les réclamants, ont publié trois petits livres de prières en vingt ans d'exercice de leur profession.

M. Lainé a été autrefois éditeur de quelques pauvres livres ; mais il a abandonné depuis longtemps cette industrie, il se borne à vendre la *Marseillaise*. On dit aussi qu'il la chante.

M. Michaud était un éditeur connu sous l'Empire ; c'est aujourd'hui un écrivain qui recueille des notes pour la continuation de la Biographie universelle, qui ne lui appartient plus.

M. Théry est cet éditeur du Palais-National dont la librairie a pour spécialité l'art de faire l'amour, et pour clientèle tous les *artistes* qui vivent de cet art. M. le Préfet de police, qui est chargé de faire surveiller ses clients, daigne quelquefois s'informer de lui.

M. Tissot a édité un livre intitulé *L'Art de se faire 3,000 fr. de rente en élevant des lapins*. Si celui-là ne prospère pas comme éditeur, il est assuré de faire fortune comme éleveur.

M. Warée est l'oméga comme M. Charpentier est l'alpha de cette liste des éditeurs (1). Il a été adressé à l'opération, par M. Warée, une demande d'argent pure et simple, sans offre de livres, par la raison que M. Warée n'en a pas ; mais M. Warée a promis de publier un livre avec cet argent. La demande n'a pu être satisfaite : *Indé iræ*. M. Warée, à la vérité, n'a pas dit : La bourse ou *l'avis* ; mais comme on n'a pas pu lui donner la bourse, il a donné au gouvernement l'avis d'empêcher la Souscription.

MM. Crapelet et Lahure, imprimeurs, ont présenté un seul ouvrage à la souscription ; l'ouvrage a été accepté. Ils ont toutefois signé la protestation pour faire plaisir à M. Charpentier, leur client. Ils s'en excusent pour ne pas se brouiller avec les éditeurs qui sont également les clients de leur imprimerie. On est bien embarrassé aussi ! Cette situation est connue ; elle a donné sujet à une foule d'apologues et de dictons populaires.

De quoi se compose donc l'intérêt des signataires de la protestation ? car nous répétons que les détaillants des départements y applaudissent. Ce sont donc les détaillants de Paris qui vont être ruinés au profit des éditeurs de Paris et des libraires des départements.

Voyons de quoi se compose, dans la liste générale des signataires, la liste des détaillants. Les éditeurs viennent d'être remplacés et appréciés M. le ministre de l'intérieur ignorait qu'il n'y a point de détaillants à Paris. En effet, les libraires sont si près de la fabrique, qu'ils peuvent bien s'épargner la peine d'avoir des provisions, les ouvrages qu'on leur demande étant sous leur main, moyennant une course. Il n'y a donc pas, à proprement parler, de librairies d'assortiment à Paris. Ce qu'on appelle des détaillants, dans la protestation, se compose de vendeurs de livres au rabais ou de vieux livres reliés que leur enveloppe et leur odeur ont fait appeler *bouquins*, ou de marchands d'ouvrages en feuilles ou en livraisons, ou de cabinets de lecture ; le plus grand nombre de signatures a été obtenu des étalagistes des boulevards et des quais, chez lesquels il n'est jamais entré un des livres qui figureront dans le Catalogue, à moins qu'il ne fût acheté par occasion dans une vente après décès, ou autrement.

Néanmoins, pour donner une juste satisfaction à la sollicitude de M. le ministre de l'intérieur à l'égard des détaillants, s'il y a des détaillants à Paris, la Commission de la Souscription, outre les 5 p. 100 qu'elle leur accorde sur chaque vente de 25 fr. de livres du Catalogue opérée par leur entremise, la Commission s'engage, au nom de tous les intéressés, à reprendre tous les livres figurant dans le Catalogue qui se trouveraient chez les détaillants, afin de les intéresser eux-mêmes à l'opération.

Voyons à quoi la Commission s'engage

MM. Dauvin et Fontaine sont les plus vifs parmi les réclamants. Voici pourquoi. Ces libraires sont actifs et intelligents. Leur librairie se compose en grande partie d'ouvrages au rabais, et c'est uniquement sur la vente de ces derniers ouvrages qu'ils fondent toutes leurs chances de bénéfice. Les ouvrages nouveaux, les livres dont les prix sont *tenus* chez les éditeurs, ne servent, entre leurs mains, que d'amorce pour attirer l'acheteur et lui inspirer la confiance dans le bon marché de cette librairie. Il arrive qu'un volume acheté par eux 4 fr. 10 c., par exemple, et qui se vend partout 5 fr., est donné chez eux à 4 fr. L'acheteur se persuade que le libraire consent à perdre pour lui être agréable, et, profitant de l'occasion, il achète d'autres ouvrages dont le prix est arbitraire, depuis 50 c., prix coûtant, jusqu'à 6 fr. Vous comprenez : l'acheteur a fait une bonne affaire. Or, il est évident que l'opération va enlever à la librairie de MM. Dauvin et Fontaine une part de cet appât des livres nouveaux ; mais, comme on l'a dit, et comme ils le disent, ils sont actifs et intelligents, et ils sauront tirer pied ou aile de la Souscription.

M. Saint-Jorre est dans le même cas. Cette maison est une de celles que les éditeurs regretteraient le plus de troubler ; mais M. Saint-Jorre a cru devoir faire ce qu'on lui présentait comme l'intérêt commun des détaillants. Il n'y tient pas autrement.

MM. Garnier frères, déjà cités, ont signé la protestation ; mais ils trouvent la souscription meilleure que la protestation.

Il nous suffit d'avoir donné un type de ce qu'est à Paris le libraire détaillant. Ce sont, à coup sûr, pour la plupart, des citoyens honorables et dont quelques-uns exercent le commerce de la librairie avec une loyauté et une probité à toute épreuve. Si nous nous bornons à les citer ici sans autre distinction que leur adresse, pour mettre l'autorité et le public à même de juger de leur importance respective, nous savons pourtant faire des distinctions, nous sommes plus justes que l'ordre alphabétique.

Adde, boulevard Poissonnière.
Brémont, passage Choiseul
Charpentier, Palais National (celui ci a fait une demande acceptée).
Commerot, Palais National.
Dumoulin, rue Richelieu.
Dupont, rue Saint Méry
Ve Delarocque, Boulevard Poissonnière.
Gallot, rue de l'Arcade.
Guenard, rue de la Revolution.
Houssemt, quai Malaquais.
Leclerc, boulevard Saint Martin.
Lecloyen et Laroque, boulevard Montmartre.
Lemoine, place Vendôme.
Langlois, rue des Grès.
Leclerc (Ad. boisse) rue Soufflot.
Lesigne, passage Vivienne.
Legros, boulevard des Capucines.
Leclerc, rue de l'Ecole de Médecine.
Moreau, Palais National.
Masson, rue de l'Ancienne-Comédie.
Perrepied, passage Choiseul.

Voilà le compte soldé des détaillants. Que M. le ministre de l'intérieur veuille bien envoyer à toutes ces adresses un inspecteur de la librairie et se faire donner un rapport sur chacune de ces maisons, en les appréciant du point de vue de l'opération qui a pour objet de relever l'industrie qui fabrique les livres.

Il y a parmi les signataires quelques noms qu'on est étonné de trouver dans cette protestation. Que fait à M. Martinon, à M. Rigaut, à M. Pourreau, à madame Gaut l'opération qu'ils attaquent ? Ces maisons, connues comme magasins de *Pittoresques*, vendent les livres en feuilles ou en livraisons, et n'ont aucun rapport avec les livres dès qu'ils sont achevés. Personne au monde n'est plus intéressé qu'eux à la reprise des affaires de librairie.... Mais on ne peut rien refuser à M. Charpentier ; quel homme !....

Le reste de nos adversaires se compose de libraires-bouquinistes, parmi lesquels le public distingue des hommes d'une grande science bibliographique ; mais, en général, cette classe de commerçants ne commence à apprécier les livres que lorsqu'ils ont cent ans de date.

Les signatures qui foisonnent le plus sont celles des étalagistes ; M. Charpentier a triomphé sur toute la ligne des quais et du boulevard ; il règne sur les parapets et sur les trottoirs, et il est embusqué sous plus d'une porte cochère. Pour monsieur le ministre de l'intérieur, nous dirons que l'étalagiste se distingue du bouquiniste en ce que celui-ci ne regarde pas à l'ancienneté des livres ; la date ne lui fait rien, pourvu que le livre soit déchiré, souillé, et qu'on le vende au poids.

Enfin, nous avons pour compléter le nombre de 120 que M. Charpentier annonçait comme 120 éditeurs dans une demande d'audience que nous avons vue, nous avons des cabinets de lecture où on lit les journaux, et nous avons même un inconnu.... C'est peut-être le plus intéressé à faire défendre la souscription ; les épiciers sont si malins.

Notice sur l'alpaca des Andes du Pérou.

(Extrait du Recueil industriel de la Société Polytechnique.)

Un séjour de près de deux années au milieu des Andes de l'Amérique du Sud a fourni à M. Eugène Roehn l'occasion de recueillir les renseignements les plus complets sur le *camelus paco*, vulgairement l'alpaca. Le voyageur a étudié ses mœurs, ses habitudes et les produits divers qu'il est facile d'obtenir de cet animal dont l'acclimatation en France lui paraît présenter de nombreux avantages.

M. Barthelemy de la Pommeraye, directeur du muséum d'histoire naturelle de Marseille, juge compétent en cette matière, approuve le projet de M. Roehn, et tous deux provoquent la formation d'une Société pour la réalisation de ce projet qui intéresse les agriculteurs et les économistes.

Revue du Salon de Bruxelles, par MM. Louis Van Roy et T. Decamps. — Bruxelles, D. Raes, éditeur, 36, rue de la Fourche.

L'exposition des beaux-arts de 1848 est incontestablement la plus brillante que l'on ait encore vue en Belgique ; elle doit son éclat autant aux grands progrès de l'école belge, qui semble décidée à rompre avec les peintres matérialistes, dont M. Gustave Wappers était jadis le chef respecté, qu'à la présence des œuvres éminentes que les artistes étrangers ont envoyées en Belgique. La France est en effet dignement représentée à cette exposition par MM. Robert-Fleury, Bellardet, Pignerolle, Rémond, Lanoue, Sébron, Charles Poussin, Maxime David, Lepoitevin, Seigneurgens, Paul de Pommayrac, Sudre, Justin Ouvrié, Daniel, P. G. Mme, Achille Martinet, A. Dumont, Paul Huet, Eugène Ginain, A. et G. Debay, et par mesdemoiselles Rosa Bonheur et Eugénie Grun.

La chûte de l'école d'Anvers, le triomphe des hommes qui reconnaissent pour guide M. Louis Gallait et s'efforcent de suivre la route brillante dans laquelle il marche chaque jour plus hardiment, la réunion à Bruxelles des ouvrages de peintres et de statuaires d'un mérite incontestable, toutes ces considérations ont engagé M. Édouard Wacken, directeur de la *Revue de Belgique*, à charger deux de ses collaborateurs de publier un compte-rendu du Salon de Bruxelles. MM. Louis Van Roy et T. Decamps se sont déjà fait connaître par des travaux artistiques très remarquables publiés dans l'excellent recueil fondé par M. Wacken. Ce sont eux qui, les premiers, ont signalé les tendances funestes des peintres anversois et prouvé que leur école a constamment sacrifié la pensée à la matière, qui ont dit qu'avant de peindre il fallait apprendre à composer un tableau, et qu'il ne suffisait pas d'être coloriste quand la pensée paraissait proscrite de l'art. La critique de MM. Van Roy et Decamps était destinée à devenir populaire, et bientôt, en effet, tous les artistes qui comprennent la haute mission de l'art se sont ralliés aux doctrines émises par la *Revue de Belgique* en faveur du progrès des arts et des lettres. On a reconnu la nullité de ces œuvres qui ne doivent une réputation éphémère qu'à la perfection avec laquelle y sont traités quelques accessoires ; on a senti qu'il était temps de se rattacher à la grande école de Rubens au lieu d'imiter les artistes de la décadence.

Le nouvel ouvrage des deux critiques ne pouvait donc être mal accueilli, et le succès en a été assuré dès les premières livraisons que nous avons sous les yeux ; non-seulement la vérité y est dite sans détour, mais nous avons particulièrement à les remercier de leur énergique protestation contre les façons d'agir peu hospitalières du jury chargé de l'admission et du placement des œuvres envoyées à l'exposition. Les artistes français et allemands occupent au Salon de Bruxelles les places les moins avantageuses, et un pareil accueil est surtout inconcevable quand il s'adresse à un homme de la valeur de M. Robert-Fleury ; le peintre de l'*Auto-da-fé* et de *Michel-Ange veillant son domestique malade* méritait une place d'honneur ; aussi les artistes belges se sont-ils empressés de s'associer à la protestation des critiques de la *Revue de Belgique*.

Le compte-rendu de MM. Louis Van Roy et T. Decamps formera un volume grand in-4°, publié en 30 livraisons du prix de 60 centimes, qui seront accompagnées de 30 magnifiques planches gravées et lithographiées par les artistes les plus distingués, d'après les tableaux et les statues de MM. Robert Fleury, Louis Gallait, Antoine Wiers, etc., etc. L'*Illustration* s'est réservé le droit de reproduire, pour ses lecteurs spéciaux, les planches les plus intéressantes de ce recueil.

(1) M. Feret réclamera ; mais en conscience, il ne vient qu'après l'alpha.

Grand festival au Jardin de l'Élysée National (Élysée Bourbon).

Se figure-t-on un concert exécuté par 1,500 musiciens ? Telle est la merveille qui s'est réalisée jeudi dernier dans le beau jardin de l'Élysée national (Élysée Bourbon). Oui, 1,500 musiciens! il n'y a rien à en rabattre, chacun d'eux ayant dans sa spécialité, sous la direction d'un chef habile et expérimenté, par la perfection de l'ensemble, toute la poissance de talent qu'on pourrait espérer des artistes les plus consommés dans tous les genres d'instrumentation.

Dans cette armée d'exécutants figuraient des élèves du Conservatoire, sous la direction de M. Batiste; des orphéonistes, sous la direction de MM. Lévy et Foulon; des élèves de M. E. Chevet, sous sa direction; des sociétaires de l'Athénée populaire, sous la direction de M. Juvin; des enfants de Paris, sous la direction de M. Philipps, et des enfants des écoles, sous la direction de M. Alvier. Il ne faut pas oublier les musiques de plusieurs régiments qui s'étaient aussi empressées de concourir à la solennité de cette fête musicale.

Et toute ces diverses légions ont manœuvré, soit tour a tour, soit simultanément, avec une netteté, une précision,

Grand festival donné dans le parc de l'Élysée National au profit de la caisse des artistes musiciens le 24 septembre 1848.

une justesse qu'on espérerait vainement ailleurs qu'à Paris des orchestres les plus en réputation. Ainsi l'orchestre d'harmonie était dirigé par M. Dufrêne; les chœurs étaient conduits par M. Varney; l'orchestre et les chœurs réunis obéissaient comme un seul homme au bâton de M. Tilmant.

On se demandera avec une surprise quelque peu mêlée d'incrédulité par quel merveilleux secret ce festival monstre a pu être organisé et offert aux dilettanti parisiens, et cela dans une résidence naguère royale, aujourd'hui encore l'une des plus attrayantes de la capitale, tant par les curiosités qu'elle renferme que par la magie de ses souvenirs, pour une rétribution d'un franc ! Quel Crésus ennuyé de ses richesses a imaginé le moyen de s'en délivrer, ou quel *impresario* audacieux ou extravagant n'a pas craint de tromper le public en lui promettant ce qu'il était hors de sa puissance de tenir, ou d'assurer sa ruine en tentant de le réaliser.

Deux mots suffisent à expliquer cette énigme : ***bienfaisance*** et ***secours***. C'est qu'en effet ce merveilleux concours de tant d'artistes renommés ou méritant de l'être, d'une part, et, de l'autre, cette nombreuse affluence de dilettanti accourus à l'appel qui leur a été fait, avait pour mobile et pour but le soulagement d'une classe intéressante, de celle-là même qui avait entrepris cette grande fête et devait en réaliser le programme. Le concert, en effet, était donné au bénéfice de la caisse de secours des artistes musiciens.

Voilà comment, dans l'enceinte de Paris, dans le quartier le plus beau, le plus riche, le plus recherché de la population des promeneurs, on a pu obtenir gratuitement un local assez vaste pour contenir, outre les 1,500 artistes exécutants, un public quatre et cinq fois plus nombreux; et quel local ! celui que les hôtes les plus illustres ont habité tour a tour, celui qu'occupa Napoléon après sa seconde abdication, et qu'il ne quitta que pour aller mourir sur le rocher de Sainte-Hélène.

Voilà comment on a pu réunir cette immense légion d'artistes, dont les exécutions simultanées offrent un charme bien supérieur à celui que peuvent produire les plus grands talents entendus isolément ou avec le plus simple accompagnement des orchestres ordinaires, et cela sans absorber la recette par les frais exorbitants qu'entraînerait la plus modeste rémunération, s'il fallait, à un degré quelconque, la proportionner au mérite des exécutants.

Aussi le succès a-t-il été complet : le public est accouru en foule, excité par le double attrait de la coopération a une bonne œuvre peu coûteuse et de l'espérance complètement satisfaite d'un plaisir piquant pour ceux qui ne l'ont pas éprouvé, et plus piquant encore pour ceux qui en ont reçu l'impression et en gardent le souvenir.

Cet heureux résultat nous en assure d'autres non moins favorables; car, si nous sommes bien informé, il est question de régulariser des concerts semblables, et d'en donner deux par semaine, le jeudi et le dimanche. Nous faisons des vœux sincères pour la prospérité de cette œuvre toute de bienfaisance et de plaisir.

On n'a jamais rencontré une association plus heureuse que celle qui unit Béranger au tant regrettable Wilhem. Aux chants élevés du poète national, Wilhem a su attacher son inspiration modeste qui restera comme une preuve de la souplesse de son talent.

Le fond même de la gloire de Wilhem, c'est, du reste, son *Orphéon*. Sa *Méthode*, qui embrasse toutes les notions nouvelles dont la science moderne a enrichi l'art musical, a laissé bien loin toutes les vieilles théories et a introduit dans les classes laborieuses cet amour de la musique qu'elles cultivent, grâce à Wilhem, avec une religieuse persévérance. Rappelerons-nous les progrès obtenus par sa *Méthode* ! Tout le monde sait aujourd'hui que, grâce à son *Manuel*, dont il n'a donné une édition définitive qu'en 1839, les élèves des écoles communales, qui reçoivent deux leçons par semaine, après un cours de six ou huit mois font partie des réunions de l'Orphéon. Or, il fallait au moins huit bonnes années d'études fatigantes pour faire un bon lecteur de musique avant Wilhem.

A côté du *Manuel musical* et de la *Méthode Wilhem* se place l'*Orphéon, répertoire de musique vocale*. Ce sont des extraits recueillis par Wilhem lui-même, et disposés selon les règles de son enseignement : c'est l'exemple à côté du précepte. L'*Orphéon*, qui est comme le livre classique par excellence de la littérature musicale, se compose de huit volumes. Grétry, Gluck, Rossini, Berton, Chérubini, Handel, Neukom y apparaissent en première ligne, et au milieu de ces grands noms, Wilhem lui-même, dont le temps a consacré la trop modeste mémoire.

Pour compléter ce vaste ensemble de publication, M. Perrotin, l'éditeur de la *Méthode Wilhem*, du *Manuel musical* et de l'*Orphéon*, a publié et mis en vente le recueil des poésies et des compositions couronnées par l'Université. Le recueil de ces compositions est, pour ainsi parler, un hommage rendu aux travaux de Wilhem par des artistes du plus rare mérite.

Ces artistes ne pouvaient manquer de s'associer aux travaux et à la gloire du fondateur de l'*Orphéon*. Pour satisfaire aux exigences de l'actualité, M. Perrotin va publier aussi prochainement un recueil de chants mis au concours et couronnés sous la République. Des artistes d'un mérite reconnu feront encore les frais de cette intéressante publication.

Rébus.

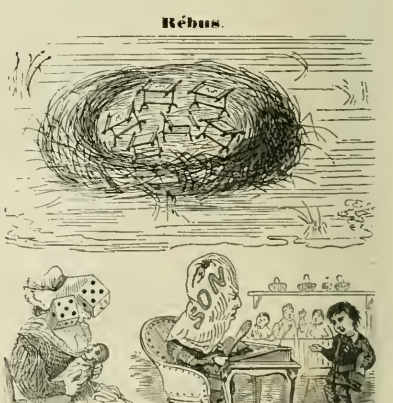

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

La montagne en travail enfante une souris.

---

* On s'abonne *directement* aux bureaux, rue de Richelieu n° 60, par l'envoi *franco* d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^ie^, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement

PAULIN

PARIS. — IMPRIMERIE DE COSSON, RUE DE FOUR-SAINT-GERMAIN, 43.